

1. - Avez-vous réglé votre (C O T I S A T I O N pour 1 9 7 7 ?
(A B O N N E M E N T

(30 francs au C.C.P. ci-dessus)

- si oui, c'est bien.
- si non (rappel sur l'enveloppe), voudriez-vous le faire aussitôt.

Dans les deux cas, les lecteurs soucieux que le bulletin puisse vivre vous disent

M E R C I

2. -- Veuillez noter la date de la SESSION DES ARCHIVISTES qui aura lieu à BORDEAUX, les 11, 12 et 13 NOVEMBRE 1977.

Cette session sera suivie, les 14 et 15 Novembre, des journées de travail du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines.

3. -- Veuillez :

- a) répondre au questionnaire préparatoire (feuille spéciale jointe), même si vous ne pouvez pas participer à la session;
b) faire parvenir votre inscription de principe avant le 10 MAI, en indiquant si vous souhaitez ou non être hébergé(e) à Bordeaux (il ne sera pas possible d'assurer de logement pour les inscriptions reçues après cette date).

Tous ceux et toutes celles qui auront fait parvenir à temps leur inscription de principe recevront en temps voulu :

- une feuille d'inscription définitive,
- le programme de la session,
- le ticket de réduction S.N.C.F., s'il a été demandé.

4. -- Le libellé de vos nom et adresse sur l'enveloppe de ce bulletin est-il correct

OUI NON

Dans ce dernier cas, comment convient-il de le libeller ?

ENCORE . . . M E R C I !



E D I T O R I A L

La seule considération du sommaire de ce bulletin témoigne de l'activité des archivistes de l'Eglise de France dans divers secteurs des archives ecclésiastiques et religieuses: archives diocésaines et paroissiales, archives de sanctuaires, archives de religieux et religieuses, archives missionnaires.

Le bulletin résulte, en effet, de l'association des efforts des différents archivistes, qu'en même temps il stimule. Le bulletin fait connaître des réalisations et des questions; il est ainsi le lieu d'une mise en commun et favorise des échanges. Il stimule aussi les efforts, en sensibilisant les uns à tel aspect perçu plus fortement par d'autres: "Cur iste? cur ille? cur non ego"

En même temps, le bulletin est un témoignage rendu, non seulement au travail des uns et des autres, mais encore à l'association des efforts que chacun poursuit dans sa zone. Il s'agit de permettre, pour reprendre en l'adaptant l'expression de Pie XII à propos des Archives vaticanes, de "contempler comme dans un miroir la conscience que l'Eglise [de France] a d'elle-même"; car c'est la conscience que l'Eglise a d'elle-même qui donne leur structure archivistique propre aux documents qui émanent de sa vie.

Et la bibliographie elle-même, que contient chaque bulletin, n'est pas sans lien avec les archives, puisque sans elles les travaux dont il est rendu compte n'existeraient pas. Cette partie du bulletin témoigne de ce que contient le patrimoine humain et spirituel à la gestion duquel sont voués les archivistes.

Chacun dans son secteur. Et c'est pourquoi la vie de l'association se traduit par des liens plus particuliers selon les secteurs d'activité et selon les secteurs géographiques. Ce sont les secteurs d'activité que le congrès de Paris a mis plus particulièrement en relief avec un travail par commissions spécialisées. Sans oublier cet aspect, c'est le souci des secteurs géographiques dont va témoigner le congrès de Bordeaux.

L'ampleur de la tâche commune est liée à l'importance du travail local et à ses conditions de réalisation. Le Sud-Ouest est une région apostolique qui regroupe deux régions civiles, l'Aquitaine et le Poitou-Charente. C'est une région dont certaines zones sont si loin de Paris qu'un voyage dans la capitale y apparaît parfois comme une expédition. Dans le même temps, c'est une région qui compte déjà un nombre assez important d'hommes et de femmes qui s'efforcent d'assumer leurs responsabilités dans le domaine archivistique; et trois membres du conseil d'administration de notre Association résident actuellement à Bordeaux: un de nos vice-présidents, Raymond Darricau, universitaire spécialiste d'histoire religieuse; l'archiviste diocésain de Bordeaux Mgr Laroza, dont plusieurs travaux ont été déjà recensés dans le bulletin; et le Fr. Yves Poutet, dont chacun sait l'importance des travaux historiques et des recherches archivistiques. Le présent bulletin se fait d'ailleurs aussi l'écho de quelques-uns des efforts archivistiques qui marquent actuellement la ville de Bordeaux. Puisse ce congrès contribuer à développer une certaine organisation régionale de l'Association.

A noter enfin que les échanges internationaux de l'Association, qui avaient valu la présence au congrès de Paris de plusieurs délégations étrangères, se poursuivent, - notamment avec le Canada, l'Espagne, l'Italie et le Vatican, la Pologne, la Yougoslavie. Et déjà plusieurs représentants de ces différents pays se sont annoncés pour Bordeaux. Les échanges que cette présence permettra seront certainement fructueux pour tous.

Charles MOLETTE

- - : - -
MEMENTO

Nous aurons une pensée et une prière particulières pour :

- l'abbé François de VIGAN, archiviste diocésain de Paris, décédé après une très douloureuse maladie le 7 décembre dernier
- le père Martin HUBERT, o.p., ancien archiviste de l'aumônerie militaire, décédé après plusieurs mois de maladie le 7 décembre dernier
- le père Paul AUVRAY, archiviste des Oratoriens, et ancien bibliothécaire de l'Institut catholique de Paris, décédé au terme d'une longue maladie le 12 février dernier.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION - DECEMBRE 1976

L'assemblée générale de l'Association s'est tenue, après la réunion du Conseil d'administration, le 16 décembre 1976, 50 rue de Bourgogne à Paris, sous la présidence de Monsieur l'abbé Molette, président, assisté de Monsieur Raymond Darricau, maître-assistant à la Faculté des Lettres de Bordeaux, et de Monsieur l'abbé Bizeau, archiviste diocésain de Chartres, tous deux vice-présidents. Le secrétaire général a commencé par évoquer le souvenir et saluer la mémoire de deux de nos confrères retournés à Dieu à la fin de cette année : l'abbé de Vigan, archiviste de l'archevêché de Paris, et le Père Hubert, archiviste du Vicariat aux Armées ; puis, il a donné lecture du rapport annuel.

Après avoir rappelé les origines de l'Association qui atteint actuellement quelque 1100 archivistes, les distinctions dont elle a été gratifiée : attribution d'un prix des cinq Académies (prix du chanoine Delpuech), décerné en décembre 1975, ainsi que le prix Gabriel Monod (Académie des Sciences morales et politiques), obtenu par notre président, M. l'abbé Molette, pour son Guide des sources de l'histoire des congrégations françaises de vie contemplative, le secrétaire général a rappelé d'abord ce que fut le dernier congrès.

Celui-ci s'est tenu à Paris, les 13 et 14 octobre 1975, et s'est efforcé d'être une synthèse des efforts tentés depuis 1974, grâce à la préparation, par différentes commissions, de cadres de classements pour les archives de maisons religieuses, les archives monastiques et missionnaires, et celles de l'enseignement, en même temps que l'on travaillait à des adjonctions aux cadres de classement des archives diocésaines et paroissiales. Du congrès lui-même, qui groupa en fait un peu plus de 150 participants, il convient de rappeler non seulement l'entente très cordiale qui y a régné, et le très grand intérêt qu'y a porté la Direction générale des Archives de France. On notait, en effet, la présence de Monsieur Jean Favier, directeur général, mais encore celle de son prédécesseur immédiat, Monsieur Guy Dubosq, et de cinq conservateurs, sans oublier Monsieur Michel François, alors directeur de l'Ecole nationale des Chartes, et son prédécesseur, Monsieur Pierre Marot, tous deux membres de l'Institut. C'est qu'en effet les préoccupations de notre association coïncident avec celles des archives publiques. Notre but à tous n'est-il pas identique ? Et la première des priorités n'est-elle pas de lutter contre l'irréparable, contre la destruction des archives passées, ainsi que contre celle des archives qui se créent chaque jour ?

Quant aux travaux du congrès, rappelons les communications relatives à la situation des archives ecclésiastiques de Belgique, du Canada, pays où l'on constate l'intérêt croissant des communautés religieuses pour leurs archives, et un effort louable pour l'utilisation de leurs fonds par les chercheurs. On a pu entendre la communication des archivistes d'Espagne, de Pologne, de Suisse et de Yougoslavie. M. l'abbé Molette posa la question de savoir si l'on peut parler d'un caractère spécifique pour les archives religieuses ; et il a rappelé que les documents ne manifestent leur caractère propre que dans la mesure où ils sont traités dans le respect de leur provenance, et en mettant en évidence le contexte d'où ils procèdent, afin de pénétrer leur signification intime. Monsieur Guy Dubosq a exposé également le texte de la future loi d'archives et fait le commentaire du Titre IV consacré aux archives privées. D'autres communications ayant pour objet la notion traditionnelle d'archives, les inventaires et guides, la communication des documents, sans omettre l'intervention de Monsieur Jean Favier sur la responsabilité des archivistes, ont compté parmi les exposés les plus denses de la doctrine archivistique.

En plus du congrès, il faut rappeler le travail du Groupe de recherche historique et archivistique des congrégations féminines, qui se concrétise par un bulletin spécial consacré aux sources de la connaissance histo-

rique des origines des congrégations. Ces bulletins constituent une mine de renseignements sur l'histoire, la formation et les archives de ces congrégations. Ces études sont surtout le résultat des sessions tenues à Paris, et aussi à Rennes, au cours desquelles les participantes se consacrèrent à étudier les éléments d'une méthodologie historique et archivistique. On a également signalé le très remarquable colloque consacré aux sources franco-polonaises d'histoire religieuse, organisé sous le patronage du Secrétariat d'Etat aux Universités, par M. l'abbé Molette à l'occasion des journées du Groupe de travail de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises (11 - 12 octobre 1975). Ce très important travail a fait découvrir nombre d'éléments très peu connus de l'histoire religieuse polonaise et des rapports entre la France et la Pologne.

Le rapport présenté à l'assemblée générale a également fait état du Bulletin et de l'orientation donnée à la rédaction des articles : la nécessité très urgente du sauvetage des archives de certains diocèses, et surtout des archives paroissiales, la signalisation de papiers émanant de congrégations, et qui sont conservés dans certains fonds d'archives. Enfin, plusieurs articles du Bulletin ont souligné la nécessité de sauvegarder ce qui constitue la marche d'une congrégation religieuse dans le temps, et celle de garder ce qui peut révéler sa vie spirituelle, son esprit, sa manière de répondre à ce que l'Eglise demande d'elle, tels sont les bulletins des congrégations, les réponses à divers questionnaires, les relations de rencontres de religieux ou religieuses, les circulaires de supérieurs à l'occasion de sessions ou de rencontres de fraternités, tous documents qui donnent un témoignage de la vie intime de ces communautés.

Au terme de ce rapport qui a voulu présenter une vue d'ensemble de l'activité de l'Association pendant trois ans, on ne peut que se réjouir de la tâche accomplie et du chemin parcouru. Le résultat est largement encourageant et nous laisse envisager l'avenir avec confiance. C'est dans cet esprit d'optimisme que nous nous efforcerons d'être fidèles à l'Eglise et aux consignes de son Chef, le pape Paul VI dont les paroles sur le rôle des archives sont et seront un encouragement à poursuivre avec ardeur notre travail. Et ce sera ainsi le meilleur moyen de servir l'histoire.

P. Jean MAUZAIZE

N. B. : Un résumé du texte présenté au cours de cette assemblée générale sur le Groupe de recherches historique et archivistique des congrégations féminines par soeur Stanislas Kestka est donné infra, p. 17 .

- - - : - - -

LES ARCHIVES DIOCESAINES DE LA GUADELOUPE

Le volcan de La Soufrière a rappelé aux Français l'existence de ce lointain département des Antilles.

C'est une vieille terre, découverte en 1493 par Christophe Colomb qui la dédia à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe-d'Estramadure, et qui devint française en 1635 par la volonté du cardinal de Richelieu et l'esprit d'aventure de quelques-uns de nos compatriotes.

C'est aussi un diocèse, confié depuis 1870 au clergé local et qui a à sa tête le premier évêque guadeloupéen, Monseigneur Siméon Oualli.

La mission débuta en Guadeloupe avec l'arrivée des Français, dominicains, capucins, carmes et jésuites qui l'évangélisèrent jusqu'à la Révolution. Le "clergé colonial" - un organisme d'Etat - prit la relève à la Restauration et continua jusqu'à la Séparation. Entre temps, en 1850, le diocèse était érigé, et Rome le confia aux Pères du Saint-Esprit de 1911 jusqu'à 1970.

Le père Fabre, actuel chancelier de l'évêché, vient de publier les Annales du diocèse de 1635 à 1970, dans un volume illustré de plus de 400 pages, sous le titre évocateur, Dans le sillage des caravelles, ces bateaux célèbres que le pape Nicolas V avait salués comme les "messagères de la Foi".

La cathédrale et l'évêché se trouvent à Basse-Terre, ville administrative, un peu éclipsée par le développement commercial de Pointe-à-Pitre. On dut l'évacuer, le 15 août 1976, dans la crainte de voir se renouveler la tragédie de la montagne Pelée (Martinique, mai 1902). C'est ainsi que les archives ont dû être transportées à Pointe-à-Pitre. C'est d'elles dont nous parle le Père Fabre.

- : -

Les archives de l'évêché de Basse-Terre ne remontent guère au-delà de 1850, date de la création du diocèse. Assurément, on n'ignore pas le "commencemens espineux de la Foy en l'isle Guadeloupe". Les relations du Père Breton, c'est-à-dire les rapports qu'il adressait à la Propagande à Rome, sont connues : elles ont été présentées par l'abbé Rennard. La Société d'Histoire de la Guadeloupe en prépare une nouvelle publication plus complète. Les pères Dutertre et Labat, connus pour leurs travaux d'histoire générale, ont aussi parlé de leurs activités apostoliques. D'autres missionnaires de la première heure nous ont également laissé différents récits.

On peut trouver aux Archives vaticanes, à la Bibliothèque nationale, aux Archives de la France d'Outre-Mer, dans les archives capucines, carmes et jésuites, tout comme chez les historiens profanes et dans la correspondance officielle des gouverneurs, bien des renseignements d'ordre religieux. Nous ne parlerons cependant que de nos propres archives diocésaines actuellement conservées à l'évêché.

Elles sont constituées, d'une part :

A - par les actes de Rome : nomination des évêques, bulles d'érection du diocèse, de la cathédrale, des chanoines, indults, etc. ;

B - par les actes des évêques : rapports à Rome, mandements, lettres pastorales, synodes, décisions, circulaires, visites canoniques, correspondance administrative et ecclésiastique ;

C - par les documents relatifs aux paroisses : historique, fondation, correspondance, rapports, affaires matrimoniales, inventaires, budgets, statistiques, livres de paroisse ;

D - par les comptes rendus des activités des fabriques ;

E - par les documents sur les oeuvres de charité ou d'enseignement (frères de Ploërmel, sœurs de Saint-Joseph de Cluny, de Saint-Paul de Chartres, dominicaines et autres congrégations) ;

F - par des notes, laissées par quelques confrères "fouineurs" ;

G - par les publications diocésaines : Echo de la Reine, Clartés, Eglise de Guadeloupe, bulletins paroissiaux.

d'autre part :

par les registres de catholicité. - Leur collection, pratiquement complète, part de 1854. Ce n'est que pour quelques paroisses qu'on peut remonter plus haut. Les registres de décès sont plus récents et, malheureusement, ne sont pas établis en double.

De plus, il y a aux Archives des D. O. M., et sous forme de microfilms aux Archives départementales, les originaux d'avant la Révolution ; quelques-uns se trouvent aussi dans les mairies depuis l'époque de la Révolution, date à laquelle ils furent enlevés à l'Eglise.

Grâce à ces pièces, on a pu parfois remonter jusqu'à l'origine des premières paroisses, tant pour établir les actes que pour reconstituer la liste des curés. Ces anciens registres renferment aussi le procès-verbal des visites canoniques et les inventaires.

Assurément, tout cela n'est pas très riche par rapport aux documents de nos vieilles paroisses françaises ; mais quand on sait le peu de cas qu'on faisait ici des "vieux papiers" auxquels - c'est le Père Labat qui le dit - on préférerait "des pistolets bien huilés", on peut être fier de ce patrimoine. Quand on déplore si fréquemment les dégâts des cyclones, des termites, de l'air marin, du climat tropical et de la négligence, on peut s'estimer heureux ! D'ailleurs, cet ensemble nous a permis de reconstituer notre histoire religieuse.

P. Camille FABRE

UNE CAMPAGNE DANS LE DIOCESE DE COUTANCES
POUR LA SAUVEGARDE DES ARCHIVES PAROISSIALES EN PERIL

L'an dernier, dans le diocèse de Coutances, sur la demande de l'évêque, Mgr Wicquart, une campagne a été entreprise pour la sauvegarde des archives paroissiales de plus en plus en péril avec la diminution du nombre des prêtres et la fermeture de nombreux presbytères ruraux.

L'archiviste diocésain, le Père G. Cadet, a publié à ce sujet dans "L'Eglise de la Manche", en mai, juin et juillet, plusieurs articles pour expliquer l'importance de ces archives. Puis, à chaque curé ont été adressés une lettre et un questionnaire à remplir pour chaque paroisse existante ou supprimée.

Certains d'entre eux (et même des laïcs possédant des documents concernant des prêtres ou des oeuvres) ont répondu en envoyant à l'évêché leurs archives. Des doyens ont invité l'archiviste diocésain à venir expliquer aux confrères de leur secteur ce qui était désiré. Des curés lui ont demandé de passer prendre directement toutes leurs archives. Plusieurs ont eu recours à des laïcs de bonne volonté pour répondre au questionnaire et pour mettre en ordre leurs documents.

Un bon nombre de questionnaires sont revenus remplis ; d'autres sont annoncés. - L'idéal reste, dans tous les cas, le dépôt au service diocésain, dont les rayonnages métalliques ont été doublés récemment en vue de la réception de toutes les archives paroissiales en péril.

Georges CADEL

LES ARCHIVES DES SANCTUAIRES

A l'occasion de leur rencontre annuelle, les recteurs des sanctuaires ont voulu être attentifs à leurs archives. Aussi ont-ils préparé cette rencontre en répondant au questionnaire ci-dessous, élaboré par M. Molette, qui leur a présenté le 15 février 1977 un bilan de leurs réponses (33 sur 55 étaient arrivées à temps), en leur faisant part des réflexions qu'elles lui suggéraient.

Puisse ce premier effort aboutir à une meilleure prise en considération et à une mise en ordre des archives des sanctuaires.

1. Brève fiche signalétique

{	Nom du sanctuaire
	Adresse

 - a) Origine :
 - Date
 - Motif, ou événement initial
 - Personne en jeu
 - b) Fête principale, et autres fêtes du sanctuaire
 - c) Développement du sanctuaire
 - dates des différentes étapes
 - date du sanctuaire actuel
 - nombre de pèlerins en 1975
2. Situation présente des archives
 - a) Avez-vous des archives héritées du passé ?
 - b) Constituez-vous régulièrement les archives d'aujourd'hui en vue de l'histoire de demain ?
 - c) Avez-vous un local spécial pour les archives ?
 - d) Comment se fait le passage du secrétariat aux archives ?
 - e) Avez-vous un archiviste ?
 - f) Quel est aujourd'hui son rôle de fait ?
 - g) Qui vient consulter vos archives ?
 - h) Comment répondez-vous aux demandes qui vous sont faites ?
3. Que contiennent vos archives pour ce qui concerne :
 - a) les origines ?
 - b) l'activité culturelle du sanctuaire : registres du conseil des chapelains, de l'archiconfrérie, des messes, des mariages, des intentions de prières, etc.,
 - indults liturgiques,
 - publications diverses : bulletins réguliers, publications occasionnelles,
 - correspondance des chapelains,
 - économiat,
 - iconographie, etc. ?
 - c) l'activité hospitalière du sanctuaire : accueil, guérisons, etc. ?
 - d) les pèlerinages ?
4. Les archives existantes permettent-elles de répondre à la double question :
 - Sanctuaire, que dis-tu de toi-même à l'Eglise ?
 - Sanctuaire, que dis-tu de toi-même au monde ?

Si oui, quels travaux (de dévotion, scientifiques, etc.) font connaître la réponse à cette double question ?

Si non, comment pourriez-vous mieux assurer, tant la sauvegarde ou la reconstitution des archives anciennes que la régularité des versement des archives annuellement produites ? Et comment pourriez-vous mieux assurer le tri, le classement, la conservation de votre fonds en vue de son utilisation ?
5. etc., selon chaque cas particuliers.

LES ARCHIVES DE SANCTUAIRES

PRINCIPES GENERAUX DE CLASSEMENT

De par leur nature et aussi en raison de la structure de fait que leur ont imprimée les manipulations dont elles ont été les bénéficiaires ou les victimes, les archives concernant un sanctuaire s'articulent en trois groupes : fonds du sanctuaire, fonds connexes et enfin papiers classés par ordre systématique.

I . -- FONDS DU SANCTUAIRE .

Il se compose des registres et papiers provenant des divers services du sanctuaire et s'accroît en vertu de leur activité. Entrent dans cette catégorie : les registres de l'archiconfrérie, des messes, des mariages (en France, peu de gens vont se marier dans un sanctuaire ; mais en Italie, le cas est plus fréquent) ; les indulgences liturgiques reçues par le sanctuaire ou du moins une copie de ces indulgences, si l'original appartient à l'évêché ; les cahiers d'intentions de prière, les albums-souvenirs, les papiers de l'économat, la correspondance des chapelains (i. e. les lettres qu'ils ont reçues et le brouillon des réponses). Le classement de ce fonds reflètera l'organisation du sanctuaire. Il y aura donc autant de divisions qu'il existe de services. S'il y a des chevauchements, e. g. du fait que l'abbé A. s'est occupé tantôt du service 1, tantôt du service 3, tantôt à la fois des services 1 et 2, on aura généralement avantage à laisser ensemble les papiers de l'abbé A., mais on signalera les chevauchements dans les inventaires et guides.

II . -- FONDS CONNEXES .

Les responsables d'un sanctuaire se feront un devoir de recueillir les papiers des personnages liés à l'origine ou au développement du sanctuaire : dans le cas d'un sanctuaire fondé à la suite d'une apparition, papiers des voyants, des enquêteurs et des personnes qui ont fréquenté les voyants ; dans le cas d'un sanctuaire ancien, les papiers des historiens qui l'ont étudié, et aussi leurs bibliothèques d'histoire locale. Pour le classement de ces fonds, il existe une règle d'or, malheureusement trop souvent méconnue dans le passé : à chaun des fonds recueillis, conserver et son individualité et son intégralité.

1. On conservera l'individualité du fonds, en tenant les fonds rigoureusement séparés les uns des autres pour éviter qu'ils ne se mélangent, et en conservant à chacun des fonds la structure que lui a donnée son propriétaire original et d'après laquelle il a classé ses papiers.

2. On conservera l'intégrité du fonds, en s'interdisant absolument de l' "écrémer", fût-ce dans le but de réunir ensemble les pièces "intéressantes" ou celles qui se rapportent à un même sujet.

Il est d'autant plus nécessaire d'insister sur ces points, croyons-nous, qu'un archiviste de sanctuaire est fatalement et quotidiennement tenté de les violer. S'il a recueilli les papiers de MM. A., B., C., D., c'est en effet uniquement en raison de quelques pièces concernant le sanctuaire, qu'il espère y trouver disséminées, peut-être moins de 10% sur les quatre mille pièces totalisées par ces fonds. Pourquoi ne réunirait-il pas les quatre cents documents où il est question du sanctuaire, en les classant par matière (les voyants, le développement du culte, etc.), puis par ordre chronologique ? -- Qu'il faille repérer les pièces pertinentes et leurs dates, c'est là une évidence. Mais cela doit se faire au moyen d'un instrument de travail, tel qu'un fichier. Les documents eux-mêmes resteront dans leur cadre naturel.

Celui-ci est parfois l'unique moyen dont le chercheur dispose pour connaître :

1. le destinataire d'une lettre (lettres commençant par " Cher Monsieur", sans autres précisions) ;
2. la date (notes de travail, interrogatoires datables par les pièces qui les accompagnent, lettres sans indication du millésime) ;
3. la pertinence d'une pièce (photographie de groupe : s'agit-il d'un pèlerinage au sanctuaire, ou d'autre chose ?) ;
4. la portée que l'auteur d'une pièce entendait lui attribuer (récit d'une guérison, rangé par son auteur dans la chemise "Guérisons douteuses").

Bref, l'archiviste qui disloque la structure d'un fonds, agit comme le détective qui déplace les meubles dans la chambre du crime, sous prétexte de mieux les montrer aux visiteurs : arrivé sur les lieux le premier, il a peut-être mené à terme sa propre enquête ; mais ceux qui viendront par la suite trouveront les pistes brouillées.

III. - PAPIERS CLASSES SUIVANT UN ORDRE SYSTEMATIQUE.

A. Classement ancien. Lors de son entrée en fonction, le nouvel archiviste trouvera peut-être les papiers déjà rangés suivant un ordre systématique, selon matières ou auteurs, sans égard pour les fonds d'où ils proviennent. Devra-t-il procéder à une opération de reclassement, pour reconstituer les fonds primitifs ainsi que leur structure ? -- Là où la chose est faisable sans grande difficulté, sans aucun doute, oui. Cela pourra être le cas, par exemple, pour les séries de registres. Mais, souvent, la reconstitution des fonds primitifs s'avèrera être une opération aléatoire, comme si l'on tentait de résoudre une équation dans laquelle les signes +, (), - , auraient été mélangés. Une lettre signée Pierre, et commençant par "Cher Jean", appartient à première vue au fonds "Jean". Il peut, cependant, arriver qu'elle appartienne au fonds "Pierre", "Paul" ou "André", si Pierre ne l'a pas envoyée, ou si Paul l'a interceptée, ou encore si Jean l'a communiquée à André. En la rangeant parmi les papiers de Jean, l'archiviste aura créé une fausse piste.

Aussi, plutôt que de reclasser des archives déjà classées, l'archiviste fera généralement mieux de consacrer son temps à confectionner des instruments de recherche : inventaires, catalogues, index, ... Plus l'ordre naturel d'un fonds d'archives a été bouleversé, plus les instruments de recherche sont nécessaires aux chercheurs.

B. Documentation. Un classement systématique convient parfaitement pour ranger les dossiers consacrés à des matières déterminées. On veillera seulement à ne pas constituer ceux-ci aux dépens de l'intégrité des fonds proprement dits. Les pièces appartenant aux fonds A, B, C et concernant la matière des dossiers de e, f, etc., y figureront simplement sous la forme d'une copie ou d'une fiche de rappel ; ou bien encore, on les signalera au moyen d'instruments de recherche. L'expérience de tous les jours montre que beaucoup de documents intéressent plusieurs matières. On multipliera donc les renvois, dans la mesure où cela est utile (et dans la mesure où l'archiviste dispose de loisirs suffisants, ...).

Voilà, brièvement, quelques réflexions auxquelles nous a conduit la fréquentation des archives concernant un sanctuaire que nous connaissons, celui de la Salette.

Comme beaucoup d'archives remontant au XIXème siècle, elles ont fait l'objet d'un classement en grande partie systématique, et donc infidèle aux principes exposés ci-dessus. Si nous regrettons les inconvénients qui en résultent, nous nous interdisons toutefois de condamner les anciens archivistes. Ils ont eu, en effet, le mérite de détecter les documents et de les conserver, ce qui n'est pas sans importance, - l'existence étant, après tout, le premier des biens.

Jean STERN, m. s.

Archiviste de la Maison générale
des Missionnaires
de Notre-Dame de la Salette

SANCTUAIRE DE NOTRE-DAME DU LAUS (Hautes - Alpes)

D'excellents travaux ont déjà été entrepris concernant l'histoire du Laus, la vie de soeur Benoîte, la spiritualité du Laus. L'ouverture du procès de canonisation de soeur Benoîte a permis, dès 1862, de rassembler une ample documentation.

Prochainement, doit paraître un nouvel ouvrage sur le Laus dû aux patientes et méticuleuses recherches de Monsieur l'abbé R. de Labriolle. Pourtant, il semble que nous sommes encore loin de connaître bien le "message de Laus", comme nous connaissons maintenant ceux de Lourdes, de Pontmain.

En vue d'apporter de nouvelles précisions touchant les origines et le rayonnement spirituel du sanctuaire de Notre-Dame du Laus, une équipe de prêtres, religieux, religieuses et laïcs s'est formée autour de Monsieur l'abbé R. de Labriolle et du Père Lévesque, dominicain, archiviste provincial des dominicains de Lyon.

- : -

Nous serions reconnaissants à ceux et celles qui pourraient faire parvenir des documents touchant le sanctuaire du Laus, le pèlerinage, la dévotion à Notre-Dame du Laus et à la vénérable Benoîte Rencurel, le Laus dans la crise janséniste du XVIIIème siècle, d'envoyer ces documents à l'adresse suivante :

Sanctuaire de Notre-Dame du Laus
Section historique
Saint-Etienne du Laus - 05 130 TALLARD

Un colloque sur le message du Laus est envisagé dans le courant du troisième trimestre 1977.

- - - : - - -

FONDS DES CONGREGATIONS DE RELIGIEUSES

CONSERVES AUX ARCHIVES PROVINCIALES DES CAPUCINS DE PARIS

Notre Bulletin, qui se veut être un lien entre les archivistes des différentes congrégations religieuses ainsi qu'un moyen de s'exprimer et d'exposer des desiderata, est aussi -- et surtout -- un organe de renseignements susceptibles de fournir aux archivistes la possibilité de faire connaître le contenu et les richesses de leur propre dépôt. En effet, les congrégations ont entretenu entre elles, jadis et encore maintenant, des relations épistolaires; aussi les séries de correspondance peuvent-elles comporter parfois non seulement de précieux autographes, mais encore maints renseignements sur tel domaine de l'histoire de l'Eglise de France, car la plupart des archives de congrégations contiennent, ou peuvent contenir des dossiers concernant d'autres familles religieuses. Nous avons, en conséquence, pensé que les religieuses archivistes seraient intéressées, voire aidées, en prenant connaissance de l'indication de documents concernant certaines congrégations féminines, conservées, en particulier, aux archives des Capucins de la province de Paris.

La présence d'un certain nombre de fonds de cette sorte s'explique par le fait qu'au début du XIX^{ème} siècle, et une fois passée la tourmente révolutionnaire, la vie religieuse s'est non seulement reconstituée, mais a connu rapidement une extension d'une remarquable ampleur. Les motivations en sont assez diverses : nécessité de pallier l'absence d'hospitaliers, de secourir les classes pauvres ou de pourvoir à l'enseignement de la jeunesse, de rendre vie à une congrégation pratiquement anéantie à la fin du XVIII^{ème} siècle, ou encore une impulsion personnelle spirituelle avec le désir arrêté de s'affilier à une famille religieuse et d'adopter sa spiritualité. Tel fut, en particulier, le cas des congrégations religieuses dont nous allons indiquer, avec la liste, le contenu documentaire des dossiers plus particulièrement importants auxquelles ils se rapportent.

Cette série U (dans notre cadre de classement) est ainsi constituée en grande partie par des correspondances et des rapports relatifs, soit à des projets de révision de constitutions de tertiaires régulières fondées par des religieux capucins, soit à des demandes d'affiliation à l'ordre. Il faut aussi noter l'importance que présentent ces fonds, en raison de la disparition éventuelle d'archives de congrégations religieuses, consécutive à la dernière guerre; tel est le cas, par exemple, des archives franciscaines de Sainte-Marie des Anges, à Angers, dont une grande partie a disparu dans le bombardement du 24 mai 1944.

Nous présentons ces fonds, dont l'importance est fort inégale, dans l'ordre alphabétique des congrégations, en omettant volontairement de donner la cote des documents, cet exposé n'étant ni un inventaire, ni un guide, mais seulement une simple liste dont le but est uniquement de révéler aux religieuses archivistes la présence dans les archives des Capucins, de pièces relatives à leur institut.

- : -

- Annonciades : correspondance avec le P. Godefroy de Paris (1929) et le P. Gratien de Paris (1935).
- Association franciscaine des institutrices, fondée en 1919 par le Père Gonzague de Salviac, provincial de Toulouse : statuts et circulaires (1927 - 1928).
- Auxiliatrices mariales de la Rédemption (1921).

- Bénédictines de Dourgne : lettres (1901).
- Bénédictines de Maredret (Belgique) : correspondance avec le postulateur de la cause de Guy de Fontgalland (1941 - 1952).
- Bénédictines de Saint-Michel de Kergonan : lettres (1946 - 1947).
- Bénédictines de San Remo : lettres (1965).
- Bénédictines de Vernouil-sur-Avre : lettres (1937 - 1938).
- Bénédictines du Calvaire de Landerneau : lettres (1914).
- Bénédictines du Calvaire de Machecoul : notes du P. Jacques de Blois, provincial (1946 - 1947).
- Capucines de Coquelles : lettres (1930).
- Carmélites de Blois : lettres (1899 - 1901).
- Carmélites de Constantinople : lettres (1904 - 1912).
- Carmélites de Kadi-Keul (Turquie d'Asie) : notes.
- Carmélites de Lisieux : correspondance avec les provinciaux de Paris (1925 - 1951).
- Carmélites de Versailles : lettres (1900 - 1911).
- Clarisses de Nantes : lettres (1946 - 1947).
- Clarisses de Reims : pose de la première pierre de la nouvelle chapelle, plans (1952 - 1953).
- Clarisses de Spy (Belgique) : lettres (1910 - 1912).
- Clarisses de Tours : correspondance relative à la fondation (1920 - 1928).
- Clarisses de Troyes, auparavant Franciscaines du T.-St. Sacrement de Troyes, intégrées aux Clarisses en 1969 : érection, statuts, séjour à Spy, décret autorisant les vœux solennels, lettres, exode en 1940 (1901 - 1975).
- Dominicaines de Béthanie : visite canonique (1925), listes et lettres (1924 - 1925).
- Dominicaines de Santorin (Grèce) : affaire du projet de translation à Macrikei, près de Constantinople et ses conséquences (1920 - 1941).
- Fidèles compagnes de Jésus : correspondance relative au procès de béatification de la fondatrice, Marie-Madeleine de Bonnault d'Houet (1903 - 1914); lettres (1921 - 1948).
- Filles de la Charité de Santorin (Grèce) : lettres et rapports sur leurs activités (1932 - 1936).
- Filles de Marie : notes.
- Filles du Sacré-Coeur de Bourg-du-Péage : affiliation, lettres (1922 - 1924).
- Franciscaines de l'Immaculée-Conception de Champfleur : essai de constitution; union à la Fédération Sainte-Elisabeth (1955).
- Franciscaines de l'Immaculée-Conception de Lons-le-Saunier : activités, bénédiction de la chapelle de la rue de la Santé (1931).
- Franciscaines de Misseglin (Oran) : lettres (1892 - 1894).
- Franciscaines de Notre-Dame de l'Espérance, unies aux Franciscaines missionnaires de Notre-Dame, de Calais : projet de constitutions.
- Franciscaines de Sainte-Marie des Anges de l'Esvière, à Angers : lettres diverses de l'évêché d'Angers (1893 - 1902); lettres sur les constitutions (1875 - 1927); autobiographie du P. Jean-Chrysostome de Lyon et l'origine de Ste-Marie-des-Anges (1828 - 1895); copie du livre des chroniques sur la fondation de Mhow (Indes) : 1892 - 1902 ; fondations à Ajmer (Indes) : 1896 - 1902 ; notes sur les orphelinats de Kurdan (Indes) : 1899 .
- Franciscaines des Récollets de Doué-la-Fontaine, réunies aux Filles de la Charité du Sacré-Coeur : projet de constitutions (1925).
- Franciscaines du Sacré-Coeur, de Saint-Quentin, réunies aux Petites Soeurs de Saint-François : lettres (1929 - 1930).
- Franciscaines missionnaires de Notre-Dame, de Calais : lettres (1876 - 1929); correspondance avec les provinciaux de Paris (1877 - 1925); chroniques (1914 - 1916).
- Franciscaines oblates du Sacré-Coeur, de Chantenay : demande d'affiliation (1898).
- Franciscaines servantes de Marie : lettres (1940 - 1946).

- Notre-Dame de l'Assistance maternelle : projet de constitutions, ordonnance du cardinal Richard (1904); lettres (1925).
- Orantes de Marie-Médiatrice : projets de constitutions, rapports et lettres (1919-1927); lettres de Marie de Jésus (s. d.); correspondance avec les provinciaux de Paris (1958 - 1965).
- Petites soeurs de Saint-François : lettres (1927).
- Soeurs aveugles de Saint-Paul : lettres (1927).
- Soeurs de l'hôpital de la Flèche et de Saint-Joseph-de-Montréal : lettres (1938-1952); dossier concernant la cause de béatification de Jérôme Le Royer de La Dauversière (s. d.).
- Soeurs de la Doctrine chrétienne de la Miséricorde : lettres (1922-1951).
- Soeurs de Notre-Dame-de-Sion, à Kadi-Keuï (Turquie d'Asie) : lettres (1899); à Paris : lettres (1909-1913).
- Soeurs de Saint-Joseph-de-Cluny : lettres (1907-1912); participation aux prières de l'ordre franciscain, accordée à la Bienheureuse Anne-Marie Javouhey par le P. Hyacinthe Gualerni, général des Mineurs conventuels (1835).
- Soeurs de Sainte-Marie de la Famille : notes.
- Trappistines de Laval : lettres (1887).
- Ursulines de La Haye-Mahéas : notes (1911-1947).
- Visitation, d'Annecy : lettre de saint Pie X (1909).
- Visitation, de Gennevilliers-sur-Seiche : lettres (1943 - 1949).
- Visitation, de Paris : relation et notes relatives à une guérison supposée miraculeuse (1910 - 1912).

*

* *

Tel est, succinctement rappelé, le contenu des fonds relatifs aux congrégations religieuses féminines, conservés aux archives provinciales des Capucins de Paris. Nous espérons que ce rapide aperçu pourra être de quelque utilité pour combler les lacunes de certains fonds appauvris par les guerres, les déménagements et tant de circonstances fortuites dont ont souffert trop souvent les archives religieuses.

Père Jean MAUZAIZE

- - - : - - -

CENTRES D'ETUDES MARIANISTES

Ils sont en train de prendre forme, ces Centres, soit au niveau de l'administration générale (Rome), soit dans diverses aires linguistiques (U. S. A. et France), soit à tel carrefour de formation (Fribourg, en Suisse).

Cette variété de lieux est révélatrice des projets diversifiés qui sont à l'origine de ces Centres.

Celui fondé à l'administration générale et par elle, veut "présenter un matériel dynamique, stimulant la pensée et la problématique, et relatif aux vastes horizons des responsabilités et des possibilités de la Société de Marie". Il est une "fondation" investie de la fonction prophétique de la congrégation auprès des supérieurs généraux en même temps qu'il est conservateur des archives.

Celui des Etats-Unis se présente comme un esprit de "recherche marianiste", esprit porté par un groupe de "personnes-ressource" autour desquelles les jeunes religieux se regroupent durant plusieurs semaines en été. Chaque participant pousse sa propre recherche et partage ses découvertes avec les autres.

Celui de Bordeaux se développe dans la maison même de la fondation. Son objectif central est de rassembler tout ce qui peut permettre une étude des écrits, des sources, de l'histoire et de l'environnement du P. Chaminade. Il offre à toute personne qui le désire la possibilité de faire des recherches dans le sens de l'objectif indiqué. Le retour aux sources est ici la démarche essentielle.

Celui de Fribourg se crée au séminaire international marianiste en vue de permettre aux futurs prêtres de confronter le charisme du fondateur avec les courants actuels et de traduire dans le présent les richesses de l'héritage marianiste.

Tous ces centres sont nés d'une politique générale et sont soutenus par l'ensemble de la congrégation. Ainsi le chapitre général de 1976 exprime-t-il sa conviction que "le moment et les besoins de l'Eglise semblent favorables à une telle entreprise", et il propose la création de nouveaux centres.

J. B. ARMBRUSTER

Centre marianiste de Bordeaux

- - - : - - -

Nos archives locales sont l'exemple d'un résumé d'histoire, hélas bien incomplète, de toute une province. Mais ce modeste fonds, s'ajoutant à ceux des autres provinces de nombreux pays et à ceux de la Maison généralice de Rome, aide à constituer un ensemble important dans une congrégation comme la nôtre, fondée par saint Jean-Baptiste de La Salle en 1684.

Il s'agit de la Province Normandie-Maine des Frères des Ecoles chrétiennes.

Ces archives, empilées au petit bonheur dans un réduit, étaient à l'abandon depuis longtemps. Après la session de Paris, lors de la fondation de l'actuelle Association, j'ai constitué, au cours de ces trois dernières années, un premier classement.

La session m'a, en effet, beaucoup apporté, et elle m'a permis de me lancer. J'ai soigneusement aménagé un nouveau local à très peu de frais, voire avec des moyens de fortune. J'ai pu répertorier quelque 160 de nos écoles. Plusieurs, fort importantes, ont été fermées en 1904, lors de la persécution combiste, et certaines n'ont pu survivre. Il en est dont j'ai de nombreux documents et d'autres dont il ne reste qu'une lettre, comme celle de 1720 écrite à la plume d'oie, de cette merveilleuse calligraphie dont les Frères de l'époque avaient le secret.

Les archives d'une congrégation enseignante se classent diversement, et principalement sur le plan religieux et scolaire, historique et administratif.

Ce sont des séries plus ou moins complètes de collections de journaux, registres et bulletins de nos établissements -- des ouvrages pédagogiques ou religieux dont les auteurs sont des frères de la Province -- des diplômes et décorations officielles, des médailles d'or, d'argent et de bronze obtenues lors de concours ou expositions scolaires --, des biographies d'éducateurs éminents de notre région -- de récentes ou très anciennes statistiques souvent recherchées --, une grande quantité de photographies dont les plus anciennes sont dépourvues d'indications --, des travaux d'élèves, des préparations de cours de leurs maîtres, tels ces deux volumes reliés de cahiers manuscrits totalisant 1380 pages pour la seule année de 1877.

J'ai répertorié et classé les historiques que l'on est si heureux de consulter lors des célébrations d'un anniversaire, et qui permettent à l'archiviste ou autre amateur d'histoire, de publier d'intéressantes rétrospectives. Je citerai un exemple : lorsque notre Maison provinciale du Rancher a célébré son centenaire en 1975, je me suis servi d'un travail de valeur inestimable. Il s'agit de l'historique, composé par le Frère Pierre Cogné, lauréat des Jeux floraux de Toulouse et titulaire de la Rose d'or du concours des poètes de France. Son historique du Rancher totalise quatre mille pages grand format, le tout manuscrit à la plume, de son écriture fine et régulière, avec titres et sous-titres en ronde ou en gothique. Il a résumé le tout dans la longue tirade d'un poème de sept cent quinze vers alexandrins.

Sans cesse, de nouvelles acquisitions viennent se joindre aux précédentes : les relations d'événements ou de célébrations, l'historique annuel de chaque établissement, les minutes et délibérations des réunions de conseils, des actes notariés s'ajoutant à d'autres très anciens, divers documents administratifs, les dossiers de sociétés existantes ou dissoutes, des plans d'immeubles, ...

Un casier reçoit les manuscrits et pièces diverses ayant appartenu aux frères défunts.

Débordant le cadre de la Province, j'ai pu me procurer un docte traité de spiritualité de 1751, fort bien conservé - va-t-il encore survivre quatre cents ans ? - des collections telles que les Constitutions successives de la Congrégation, les notices nécrologiques, les circulaires administratives et instructives des supérieurs généraux depuis les origines jusqu'à nos jours ; puis, des lettres et manuscrits ainsi que de vieux manuels que j'ai dénichés dans la poussière des greniers de nos écoles comme autant de fragments bien incomplets qui ont échappé au chiffonnier ou à l'incinérateur.

Ainsi que plusieurs l'ont déploré à la session, que de regrettables pertes sont dues à la guerre, aux incendies ou à l'inconscience des profanes ignorant la valeur d'archive de tant de vieilles choses !

J'ai la collection des 32 registres où, depuis 1908, les directeurs du pensionnat de Rouen ont tenu, chaque jour, leur journal. Ceux de la guerre 1939 - 1940 ont été déchiquetés par une bombe. Aurai-je la patience de recoller les morceaux ? Cela, aussi, est un travail d'archiviste amateur.

Frère Gabriel EMONNET

- - - : - - -

CENTRE DE DOCUMENTATION SUR LE P. TIMON - DAVID

Un centre de documentation concernant le Père Timon-David (1823 - 1891), apôtre de la jeunesse ouvrière et fondateur des Religieux du Sacré-Coeur de Marseille, est ouvert à Nîmes (P. Roger Sauvagnac (1), Oeuvre Argaud, 5 avenue Général Leclerc). On y recevrait avec reconnaissance tous documents le concernant, et très spécialement, en originaux ou en photocopies, les lettres écrites de sa main.

Prière d'indiquer, au moins, les dépôts d'archives qu'il faudrait aller étudier sur place.

- : -

(1) On se rappelle que le P. Roger Sauvagnac est en train d'achever (cf. Bulletin de l'Association VI - 41 et 44) une biographie critique du Père Timon-David, qui serait susceptible de servir de base au procès de béatification. Déjà, le Père Sauvagnac a fait paraître quelques articles ("Timon-David et le Sacré-Coeur" in Paray-le-Monial, décembre 1971 et janvier 1972 ; "Timon-David et l'Immaculée", in Revue du Rosaire, janvier-février 1976 ; "Père et fils : le Père Timon-David et Mgr de Mazenod", in Pôle et tropiques, juin 1975), et il travaille à l'édition des textes qu'il exhume.

- - - : - - -

GROUPE DE RECHERCHES HISTORIQUES ET ARCHIVISTIQUES
DES CONGREGATIONS FEMININES

Rapport présenté à l'Assemblée générale
de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France
le 16 décembre 1976

Notre groupe fête, en ce mois de décembre, son cinquième anniversaire, puisque notre première réunion eut lieu le 16 décembre 1971 ; nous étions dix alors, de niveaux universitaires très divers, groupées autour de Monsieur l'abbé Molette, grâce à la douce ténacité de Soeur Marie de la Croix, de Sainte-Clotilde.

Monsieur Molette nous fit travailler sur les origines de chacune de nos congrégations, d'après un plan très précis : apports et lacunes des archives au sujet du projet primitif, apostolique ou religieux ; antériorité ou concomitance de l'un par rapport à l'autre ; relations avec d'autres congrégations.

Le groupe grandit vite par contacts et relations personnelles, et dès décembre 1972, nous organisons des journées de travail, trois par année universitaire. Durant ces journées, à côté de la formation donnée par M. Molette, l'une ou l'autre présentait le résultat de ses propres recherches. Nous bénéficions également d'apports extérieurs : conférences d'archivistes d'ordres masculins, visites de divers dépôts d'archives, ... Certaines ont participé au stage technique international des Archives de France ou ont reçu la formation de l'Ecole d'archivistique du Vatican.

Maintenant, une cinquantaine de congrégations sont représentées au sein du groupe ; en cette année 1976, pour la première fois, avait lieu une réunion en province, à La Hublais, près de Rennes, où se constitua la "Section de l'Ouest". L'an prochain, une de nos rencontres coïncidera avec l'assemblée générale de l'Association, à Bordeaux.

Notre groupe fut très heureux de la formation, en 1973, de l'Association des archivistes de l'Eglise de France. Dès l'origine, deux d'entre nous firent partie du Bureau : ainsi notre groupe a-t-il permis une présence active des religieuses au sein de l'Association.

Le caractère spécifique de ce groupe est de vouloir demeurer de type universitaire, dans le prolongement des travaux de M. Molette sur les congrégations féminines. Ce caractère, reconnu de divers côtés, a permis en 1975 la réalisation du "Colloque franco-polonais", sous "le patronage du Secrétariat d'Etat aux Universités", et ce colloque était articulé sur cinq organismes. Il donna lieu, outre les exposés combien enrichissants de nos soeurs polonaises, à de nombreux contacts personnels et à la création de vraies amitiés.

Notre richesse, en tant que groupe, est celle de coopérer à une oeuvre qui, en même temps qu'elle peut répondre à des besoins d'Eglise, est nécessaire également au plan national. C'est d'ailleurs à ce second titre que fut décerné à M. Molette, par l'Académie des Sciences morales et politiques, le prix Gabriel Monod récompensant le meilleur ouvrage paru dans les trois dernières années sur les sources de l'histoire de France.

Le groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines a organisé une session dans la banlieue de Rennes, au centre d'accueil de La Hublais, magnifique propriété tenue par les soeurs de la Fraternité Notre-Dame.

Entre un appel pour les U. S. A. et un autre pour Rome, Monsieur l'abbé Charles Molette, président de l'Association et directeur au Centre de recherches d'histoire religieuse de Paris, a bien voulu animer la session qui a eu lieu du vendredi 29 octobre au dimanche 31 octobre 1976. Elle réunissait 47 religieuses représentant une trentaine de congrégations de l'Ouest principalement, mais aussi de Paris, du Nord, voire du Canada !

Le programme comportait :

- une visite aux Archives départementales ;
- la visite des archives d'une congrégation rennaise ;
- des exposés concernant les origines de plusieurs congrégations ;
- des réponses à certaines questions.

La session s'ouvrit le vendredi 29 octobre. A 14 heures, nous étions aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, immense bâtiment de sept étages, construit en 1959, sans style, mais possédant le rayonnage numériquement le plus important parmi les Archives départementales de France.

A l'entrée, grand panneau annonçant l'exposition des registres paroissiaux dans le bâtiment voisin, celui des Archives municipales.

"Les archives ne sont mortes que pour ceux qui les laissent mourir. Elles peuvent, au contraire, constituer un merveilleux stéthoscope pour consulter la vie de nos prédécesseurs. C'est le cas, en particulier, pour les registres paroissiaux et d'état civil."

Dans une salle spacieuse, Monsieur Jacques Charpy, conservateur aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, s'entretint longuement avec nous :

- documentation historique d'archives ;
- définition d'un fonds d'archives ;
- formation de dépôts d'archives ;
- aperçu du cheminement des documents au cours de leur carrière :
 - = dans les administrations,
 - = dans leur transfert,
 - = dans leur traitement ;
- les problèmes rencontrés à ces différents stades.

Il nous fit remarquer, au passage, la différence entre bibliothèques et archives : "les bibliothèques s'intéressent aux oeuvres, les archives aux documents".

Avec beaucoup d'enthousiasme, Monsieur Charpy s'étendit sur le classement : cadre du classement, classement interne ; "c'est une tâche passionnante ... ; le travail de l'archiviste est de recueillir les documents, de les classer, de les répertorier, de les conserver dans les meilleures conditions, enfin de les faire connaître ..., car ce que l'on garde, c'est pour servir. [. . .] L'art de l'archiviste est de faciliter le classement pour retrouver le document."

Il insista aussi sur le principe du respect des fonds dans leur continuité : "Ne jamais séparer un fonds, ... reconstituer les fonds mélangés, ..., rétablir ce qui aurait dû être."

Après avoir fait circuler les outils indispensables à tout travail de recherche, à savoir des manuels d'archivistes, guides collectifs (et il ne ménage pas ses éloges à Monsieur l'abbé Molette pour son ouvrage, Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie active),

Monsieur Charpy nous invita à explorer le bâtiment des archives, du sous-sol au 7ème étage. Il tint à nous y accompagner lui-même partout, et se montra très accueillant pour répondre à toutes nos questions.

Notre visite s'était prolongée au-delà du temps prévu. Nous étions cependant de retour à la chapelle de La Hublais pour l'Eucharistie, fixée à 18 heures 30.

Après le repas, Monsieur l'abbé Molette nous parla de ses rencontres aux U.S.A. où il était notable que tous les archivistes n'ont pas la même philosophie des archives, et du colloque franco-polonais si bénéfique pour tous (cf. : Lien, n° 46), de l'intérêt des archives des congrégations religieuses ; il ne s'agit pas de transmettre des récits faussement édifiants, mais d'ausculter les traces documentaires laissées par le passé (danger, par exemple, de considérer le fondateur ou la fondatrice avec un excès de vénération).

Il évoqua ensuite le thème qui rassemble les congrégations religieuses : quels sont les apports et les lacunes des archives, ainsi que différentes questions relatives à l'histoire des congrégations.

Soeur Stanislas Kotstka, des soeurs de Saint-Thomas de Villeneuve, secrétaire du groupe, fit ensuite une communication sur l'historique et le but de ce Groupe de recherches historiques et archivistiques.

Le samedi matin fut consacré à la visite des archives d'une congrégation rennaise.

Cette petite congrégation, la Fraternité Notre-Dame, qui compte 80 soeurs, fêtait le lendemain, dimanche 31 octobre, le tricentenaire de sa fondation. A cette occasion, une exposition avait été préparée, dont nous eûmes la primeur.

La visite se fit en trois temps :

- Première salle : exposition de 1676 à 1969.

Toutes sortes de documents présentés de façon très suggestive permettaient de suivre l'histoire de la congrégation depuis ses origines jusqu'à Vatican II : tableaux - portraits - lettres patentes de Louis XIV - lettres de grands personnages - autographes, ... - jusqu'à la poupée habillée dans le costume de la religieuse d'avant l'aggiornamento.

- Deuxième salle : le visage actuel de la congrégation qui a traversé une phase d'éclatement par l'arrivée massive de douze jeunes, il y a une dizaine d'années. Les "Filles de la Sainte-Vierge" ou "Dames de la Retraite de Rennes" sont devenues "Fraternité Notre-Dame".

Des panneaux disposés en paravents occupent le milieu de la pièce. Une jeune soeur explique avec beaucoup de conviction comment elles entendent répondre aux appels des évêques, tout en restant fidèles à l'intuition des origines. Elle conclut : "Nous ne pouvons pas pressentir ce que ces panneaux diront demain ; mais aujourd'hui, c'est comme ça."

- Troisième salle. Soeur Odette, qui cumule les fonctions d'archiviste et de responsable générale, y a disposé une partie de ses archives. (Il n'était pas possible de faire entrer notre groupe d'une cinquantaine de personnes dans la petite pièce où elle les garde).

A la demande de Monsieur l'abbé Molette, soeur Odette a bien voulu apporter aussi une "caisse à l'état brut", c'est-à-dire la boîte où elle met provisoirement à l'abri les pièces qui attendent le moment d'être classées. Ce nous fut une occasion de nous encourager à poursuivre inlassablement le classement, en profitant de quelques minutes "perdus". Avec le cadre de classement, il n'y a pas de place pour les "divers" ou les "varia", ...

Soeur Odette présenta ses dossiers et dit sa façon de procéder. Les questions fusèrent, et Monsieur l'abbé Molette donna toutes sortes d'explications : ce fut un travail extrêmement intéressant et d'utilité pratique.

Le samedi après-midi, 30 octobre, de 14 heures 30 à 16 heures 30, Monsieur l'abbé Molette répondit aux questions qui lui avaient été posées sur :

- les manuels archivistiques,
- le respect du fonds et de la structure des documents,
- les bibliothèques et archives (peu de livres aux archives, seulement ceux qui ont été produits par la congrégation, et ceux qui peuvent servir à la compréhension ou à l'interprétation des documents),
- l'organisation pratique : échantillonnage, versement aux archives, classement interne; et même, un exemple canadien du service que peut rendre l'ordinateur.

Après une pause de vingt minutes, une soeur de la congrégation de Notre-Dame de Saint-Erme (diocèse de Soissons), congrégation qui, faute de recrutement a dû fusionner avec la Providence de la Pommeraye, et une soeur de la congrégation des Filles du Saint-Esprit (diocèse de Saint-Brieuc) lurent leur exposé concernant les origines de leur congrégation.

Le lendemain, dimanche, c'était au tour d'une soeur de la congrégation des Filles de Jésus, de Kermaria (diocèse de Vannes) de prendre la parole.

Ces trois exposés témoignant d'un travail de recherches sérieuses et présentés de façon très vivante, reçurent de vifs applaudissements. Monsieur l'abbé Molette releva les points les plus dignes d'intérêt, tant au point de vue des archives que de l'histoire de l'Eglise. Il insista sur la nécessité de fouiller, fouiller, fouiller encore, et de ne jamais donner une citation dont on n'ait pas la référence exacte.

Le dimanche matin, avant la lecture de l'exposé, Monsieur l'abbé Molette nous donna des directives très précieuses au sujet des publications et aborda la question de la communication des archives.

L'Eucharistie nous rassembla à 11 heures.

Puis le repas, à l'issue duquel furent entonnés quelques chants en langue bretonne, en l'honneur du tricentenaire de la congrégation qui nous recevait; l'une d'entre nous a même donné lecture d'un poème très délicat qu'elle avait composé pour la circonstance.

La séance conclusive nous retint jusqu'à 15 heures : questions de secrétariat et autres questions relatives au Groupe de recherches.

Il reste, sans aucun doute, beaucoup à faire aussi dans le secteur des archives monastiques. Comme ne cesse de le rappeler Monsieur l'abbé Molette, "nous sommes responsables du passé, et du présent, pour l'avenir", et "Les archives sont une documentation au service de l'Eglise, en même temps qu'elles sont indispensables pour l'histoire".

L'Association des archivistes de l'Eglise de France n'est-elle pas le moyen providentiel tout indiqué pour stimuler notre travail ?

La Joie Notre-Dame
Campénéac

Soeur M. - Anne

LE CENTRE JEANNE DE LESTONNAC A BORDEAUX

COMPAGNIE DE MARIE NOTRE-DAME

fondée par sainte Jeanne de Lestonnac
selon le Bref d'approbation de Paul V, du 7 avril 1607

Jeanne de Lestonnac (1556 - 1640) naquit à Bordeaux. Sa famille fut étroitement liée aux luttes et aux souffrances de ce temps. Son père était catholique ; sa mère, soeur de Montaigne, était passée au calvinisme.

La foi de Jeanne fut préservée ; elle se fortifia dans la prière. Très tôt, Jeanne se sentit invitée par l'Esprit-Saint à se consacrer à Dieu, au service de l'Eglise, sous la protection de Notre-Dame.

Cependant, le Seigneur voulait pour elle une longue préparation. En 1573, elle épousait Gaston de Monferrant. Mère de sept enfants, elle devint veuve à 41 ans.

Mais la "flamme allumée dans son coeur" d'adolescente et entretenue avec fidélité au long de sa vie de chrétienne la conduisit finalement à la réalisation du premier appel à une "vie consacrée", s'ouvrant sur l'éducation de la foi - en participation à la mission de Marie dans l'Eglise. Ce fut la fondation de l'ordre de Notre-Dame.

Au XVIIème siècle, paraissent les deux premières vies de la fondatrice :

- en 1641, par D. de Sainte-Marie,
- en 1671, par François Julia de Toulouse,

puis l'histoire de l'ordre, en 1697-1700, par le P. Bouzonnier, s. j.

Depuis la Révolution, ce sont les archives départementales de la Gironde qui détiennent la plupart de nos documents d'origine.

Dès le XIXème siècle, des religieuses de Notre-Dame et plusieurs historiens y ont puisé, soit pour les biographies écrites au cours du procès de béatification et canonisation de J. de Lestonnac, soit pour l'établissement du gouvernement général. Cette forme de gouvernement, déjà prévue dans le projet primitif, devint réalité en 1921, plus de trois siècles après la fondation.

Ensuite, en vue d'une étude plus approfondie des textes et de leur évolution, les religieuses se sont penchées de nouveau sur les documents des premières maisons et sur ceux des archives publiques : Bordeaux, Agen, Toulouse, ... Les archives du Vatican ont gardé les suppliques adressées au Saint-Siège, les consultations romaines, les minutes des réponses, celles du Bref de 1607 annotées de la main de Paul V.

Actuellement, sous l'impulsion des supérieures majeures, le travail du retour aux sources s'est intensifié. Les archives de la maison de Bordeaux ont été inventoriées pour permettre un classement mieux adapté au cadre-type destiné aux archives des congrégations religieuses féminines.

En 1974 - 1975, à l'occasion du 25ème anniversaire de la canonisation de sainte Jeanne, une exposition a été organisée au "Centre Lestonnac". Elle réunissait des "souvenirs" spirituels et matériels, des pièces authentiques conservées à Notre-Dame, et quelques-unes "prêtées" pour la circonstance par les archives diocésaines, départementales et municipales.

Des albums ont aussi été constitués. Ils contiennent de nombreuses photocopies (accompagnées des transcriptions) des manuscrits anciens, d'origines religieuse ou civile, dont nous ne pouvons posséder l'original. Ce tra-

vail se poursuit; mais désormais les pages de registres ne sont reproduites que sur microfilms. Tout ceci permettra à celles qui le désirent de consulter facilement divers actes relatifs à la vie de nos premières soeurs, les textes successifs des règles primitives, etc. En feuilletant les albums, elles auront sous les yeux des signatures, des particularités apportant une connaissance plus immédiate des personnes, des faits, des situations.

Chaque maison de la Compagnie conserve normalement les archives qui lui sont propres, puisque le fait de se trouver dans l'humus qui les a vues naître leur confère toute leur valeur.

Il subsiste cependant des documents provenant de maisons actuellement disparues. Les provinciales de France ont lancé un appel afin que ces documents, détachés de leur source, soient regroupés à Bordeaux, et plusieurs de ces fonds nous ont déjà été versés. Ces apports précieux permettront d'enrichir l'histoire de la compagnie. Ils contiennent des registres ou parchemins des XVIIème et XVIIIème siècles, — mais aussi, à côté des Annales de l'ordre, des correspondances ou notices plus récentes qui sont les témoignages vécus de relations, d'entr'aide, de vie communautaire et apostolique, de l'oeuvre éducative et de la vie spirituelle des soeurs qui nous ont précédées, en France et à l'étranger. Ils évoquent les heures difficiles (Révolution, expulsion, maintien de l'enseignement libre), le partage des peines, des joies, des aspirations communes.

Les archives du gouvernement centralisé de la Compagnie, depuis 1921, se trouvent à Rome, à la Maison générale.

C'est un émerveillement de toucher du doigt les constantes de la vie de l'Institut à travers les épreuves, la diversité des circonstances et des personnalités, l'évolution de la société et de la vie religieuse. Devant cette cellule d'Eglise que doit être une congrégation, on saisit la signification de la parole de Pie XII : "Par ses archives, l'Eglise prend conscience d'elle-même".

Jeanne de Lestonnac, jeune fille, a eu conscience de la flamme allumée dans son coeur" par l'Esprit qui devait inspirer son oeuvre, pour le secours de l'Eglise, avec Notre-Dame. Les écrits authentiques du passé nous aident à discerner, à notre tour, dans une clarté plus grande, ce qui "demeure" dans notre Compagnie, et constitue notre vocation propre au long du déroulement de l'histoire.

J. GIROUD, o. d. m.

- - - : - - -

UNE ENQUETE CHEZ LES CLARISSES

Les monastères ayant été sensibilisées au problème des archives par les deux articles publiés dans le "Lien des contemplatives" d'avril et de juillet 1976, le temps semblait venu de passer à une étape plus concrète.

Profitant de l'assemblée fédérale qui réunissait les abbesses et déléguées des monastères de clarisses de la Fédération de l'Immaculée Conception, la présidente demanda aux soeurs du Puy un exposé sur la question. Celui-ci se terminait par un questionnaire proposé à l'échange communautaire dans les monastères.

Le principe d'y donner suite fut accepté par l'assemblée, et ce questionnaire, revu et complété par Monsieur l'abbé Molette, était envoyé aux monastères de la fédération (1), et suivi de cette invitation de la présidente :

[...] "Je me permets d'insister pour que vous envoyiez vos réponses à la date fixée [15 février 1977] ..., même si, dans un premier temps, elles sont brèves, quitte à les compléter par la suite [...]. A ce sujet, je vous rappelle les articles parus dans le "Lien des contemplatives" d'avril et juillet 1976. Il serait intéressant de les relire en communauté ou en groupe restreint, avant de répondre à ce questionnaire. Je voudrais seulement citer le mot final de l'abbé Molette, rapporté par soeur Telchilde dans son compte rendu de la session des archivistes : ' ... faire mention de l'existence de notre bulletin des archivistes de l'Eglise de France, c'est faire connaître ce service d'Eglise qui ne remplit son rôle que dans la mesure où il est véritablement l'oeuvre de tous. La participation des moniales est évidemment importante si, dans l'Eglise postconciliaire, les archives monastiques sont à l'ensemble des archives de l'Eglise de France ce que le Cantique des Cantiques est à l'ensemble de la Bible ...' [...]" .

Il est trop tôt pour donner un bilan de ce travail préliminaire, les réponses parvenues n'étant pas encore assez nombreuses ; mais, déjà, l'on peut constater :

- combien ce bilan était nécessaire ;
- l'urgence de définir la notion d'archives et le genre de documents à conserver ;
- l'importance de "conscientiser" toute la communauté, et de montrer que c'est chacune qui participe à l'enrichissement du fonds d'archives.

Soeur Marie - Pascale
Le Puy, 4 février 1977

- = = : - - -

(1) Le texte de ce questionnaire est ci-joint.

FEDERATION DE L'IMMACULEE CONCEPTION (CLARISSES)

ARCHIVES MONASTIQUES - Décembre 1977

QUESTIONNAIRE : Réponses à renvoyer pour le 15 février 1977
à Mère Marie-Gabrielle - rue Sainte-Claire
43 000 LE PUY

- 1 . - Avez-vous au monastère une soeur archiviste ?
- 2 . - Y a-t-il une ou des anciennes élèves de l'Ecole des Chartes ?
- 3 . - Votre monastère a-t-il des archives antérieures à la Révolution ?
- 4 . - Sont-elles inventoriées ? classées ?
- 5 . - Depuis la Révolution, avez-vous des archives ?
- 6 . - Quels genres de documents ?
- 7 . - Depuis Vatican II, avez-vous constitué un fonds d'archives sur le renouveau du monastère ? de l'Ordre ?
- 8 . - Refuseriez-vous de partager votre expérience ou votre inexpérience d'archiviste ?
- 9 . - Savez-vous toujours quels documents conserver ? Si oui, auriez-vous la bonté de faire connaître les principes qui vous guident ?
- 10 . - Avez-vous pris part à l'élaboration, en vue de son adaptation aux archives d'un monastère de clarisses, du cadre de classement des archives monastiques qui en est au stade de mise au point au niveau de l'Association des archivistes de l'Eglise de France ?
- 11 . - Auriez-vous encore quelques remarques à formuler à ce sujet ?
- 12 . - Avez-vous perçu le lien entre :
 - d'une part la parole de Pie XII disant qu'il est possible, dans les archives, de "contempler, comme dans un miroir, la conscience que l'Eglise a d'elle-même" ?
 - d'autre part, les exigences de la tenue méthodique des archives ?
- 13 . - Eventuellement, quelles difficultés rencontrez-vous pour bien voir ce lien ?
 - ou bien, comment avez-vous été amenée à percevoir ce lien ?
- 14 . - Faites-vous profiter vos soeurs des richesses découvertes dans les archives (avec la discrétion voulue) ?
- 15 . - La communauté est-elle sensibilisée à la richesse que constituent les archives ?
- 16 . - Vous arrive-t-il d'être sollicitée par des chercheurs du dehors ?

- : -

N. B. : Pour nous initier à l'histoire de l'Ordre, et dans le cadre de la formation permanente au niveau fédéral, le Père Dominique et Mère Elisabeth souhaitent que les monastères qui n'ont pas encore bénéficié de l'enseignement du Père François Régis Durieux, o. f. m., du couvent de Limoges, se mettent en rapport avec lui. Il est tout prêt à nous aider par une session de trois jours :

- Initiation au maniement de l'ouvrage : "Saint François - Documents"
- Initiation à l'histoire de sainte Claire et à ses sources
- Parcours rapide de l'histoire des clarisses en nos régions, siècle par siècle.

- - - : - - -

TEMOIN ELOQUENT DE LA VITALITE DE L'EGLISE MISSIONNAIRE FRANÇAISE
AU SIECLE DERNIER

On a beaucoup écrit sur l'esprit missionnaire français au siècle dernier. Mon intention n'est pas d'ajouter à tout ce qu'on en a dit, mais simplement de noter que certaines archives n'ont pas encore été exploitées, ou commencent à peine à l'être.

Les Français ont travaillé dans toutes les parties du monde. Ils se sont dévoués au service des pauvres un peu partout. Pourtant, il semble que le Canada a eu une large part de leur dévouement, peut-être la part la plus difficile. Car il faut se souvenir que les missions de l'Ouest et du Nord canadien, au siècle dernier, doivent être considérées parmi les plus difficiles, sinon les plus difficiles. Il suffit de considérer la pauvreté des habitants de ces régions, les difficultés de transport et d'approvisionnement, la variété des tribus indiennes dont les langues étaient à peu près inconnues. Il fallait une dose d'héroïsme et d'amour de l'Eglise plus qu'ordinaire pour s'aventurer dans ces pays désertiques, et surtout dans les régions polaires.

On ne réussira jamais à évaluer à leur juste mérite les sacrifices consentis par les missionnaires et le succès de leur action évangélique. Cependant, on peut s'en faire une pauvre idée, simplement en consultant avec un peu d'effort les archives Deschâtelets, à Ottawa.

Il ne s'agit pas d'un dépôt aussi considérable que ceux que l'on peut trouver dans des archives très anciennes; mais ce sont certainement les archives les plus importantes pour l'histoire des missions de l'Ouest et du Grand Nord canadiens, puisqu'on y conserve une quantité très importante de documents originaux (registres, lettres, etc.) ainsi qu'une collection de microfilms de toutes les archives diocésaines canadiennes de ces régions lointaines, sans compter des archives françaises, romaines ou américaines.

En ce qui concerne l'histoire missionnaire française, ces archives sont d'une rare richesse. Il suffit de se rappeler que la grande majorité des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée qui ont travaillé dans cette partie du pays sont venus de France, même s'ils ont été aidés par un bon nombre de Canadiens et de quelques autres.

Au nombre des documents illustrant le travail des missionnaires français, il faut mentionner la correspondance des grands évêques, nos seigneurs Vital Grandin, Henri Faraud, Isidore Clut, Louis d'Herbomez, Paul Durieu, Emile Grouard, etc. On peut y admirer leur zèle, les résultats de leurs efforts apostoliques, les secours reçus de France et l'enthousiasme qu'ils ont su créer dans leur patrie en faveur de leurs pauvres ouailles. On voit aussi l'effort de simples missionnaires (prêtres et frères) dans l'évangélisation et dans le développement du pays ainsi que pour la conservation de la langue des indigènes. Ils furent souvent les premiers à mettre ces langues par écrit, à rédiger les règles de la grammaire et à composer des dictionnaires. La liste des linguistes et ethnologues oblats serait trop longue à dresser. Ils ont préparé plusieurs centaines de travaux linguistiques. Ils ont fait aussi fructifier tous leurs talents, toujours avec des moyens de fortune : architectes, peintres, etc. Qu'il suffise de mentionner les peintures de Mgr Grouard et les travaux des pères Jean Séguin, Emile Petitot et du frère Julien Ancel dans l'érection et la décoration de l'église de Fort Good Hope, près du Cercle arctique, — qui est encore aujourd'hui le plus beau joyau du Grand Nord.

Si l'on considère qu'environ dix-neuf évêques, cent cinquante prêtres et plus de cent frères oblats français sont déjà décédés au Canada — sans tenir compte de ceux qui sont encore sur la brèche —, il est facile de se faire une idée du travail qu'ils ont accompli et de la dette que le Canada leur doit.

Afin de préciser un peu davantage le contenu de nos archives, voici la brève description de quelques fonds :

- Orégon et Colombie britannique : environ 12 000 pages.
- Lettres de Mgr Vital Grandin : 26 volumes et 22 bobines de microfilms de 30 mètres chacune.
- Visitation Sainte-Marie (Le Mans) : photocopies de lettres envoyées par les missionnaires : 617 pages.
- Propagation de la Foi de Paris : microfilms de la série F : environ 2 000 pages sur les Oblats.
- Correspondance des missionnaires à la Maison générale (Paris et Rome).
- Evêchés d' Ottawa, Pembroke, Montréal, Québec, Saint-Boniface, Edmonton, Fort Smith, Grouard-McLennan : 15 000 mètres.
- Archives provinciales des Oblats : Winnipeg, Edmonton : 6 000 mètres.
- Fonds Orégon : 42 bobines de 30 mètres.

L'ensemble des microfilms couvre plus de 100 000 pages, tandis que les photocopies des archives générales et autres, -- un grand nombre étant des lettres écrites par des missionnaires français -- sont au nombre d'environ 50 000 pages, sans compter les notes biographiques sur les pères et frères, les articles de journaux, etc.

Une bibliothèque spécialisée dont le but est d'aider à comprendre les documents ou l'activité missionnaire au Canada renferme plus de 10 000 volumes et brochures.

En voilà suffisamment pour se faire une idée de l'importance de ce dépôt d'archives qui peut aider considérablement à une meilleure intelligence de l'action missionnaire et civilisatrice des missionnaires français.

Gaston CARRIERE, o. m. i.

- - - : - - -

A propos du P. Gaston Carrière, à noter qu'il est en train d'achever un Dictionnaire biographique des Oblats de Marie-Immaculée au Canada (Ed. de l'Université d'Ottawa, Canada). Ce dictionnaire, qui doit comprendre 1650 noms -- dont beaucoup de français, -- est en cours de publication. Le tome I (1976, 350 p.) comprend, pour chaque nom, une biographie munie de notes bibliographiques. C'est un instrument de travail de tout premier ordre.

- : -

A signaler encore, à propos des archives Forbin-Janson (cf. bulletin VI-34, n. 1), que cinq lettres adressées à Mgr de Forbin-Janson par Mgr de Mazenod ont été mises en vente chez Walter R. Benjamin, marchand d'autographes de New-York, et achetées le 8 février 1973 par les archives Deschâtelets pour le prix de 500,00 dollars (cf. Etudes Oblates, Ottawa, janvier-mars 1973, pp. 49 - 64).

- - - : - - -

B I B L I O G R A P H I EInstrumente de recherche

- a cura di Lajos PASZTOR. - Guida delle fonti per la storia dell' America latina negli archivi della Santa Sede e negli archivi ecclesiastici d'Italia. - Città del Vaticano, 1970, sotto gli auspici dell' Unesco e del Consiglio internazionale degli archivi, VI- 666 p.

La publication de ce guide s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme. A l'heure, en effet, où arrive à son terme l'accession des diverses nations à l'indépendance, le Conseil international des archives a entrepris, sous l'égide de l' U.N.E.S.C.O., de susciter l'édition d'une série de guides des sources de l'histoire des nations. Il importe donc de faire connaître les sources de l'histoire des divers continents (Amérique latine, Afrique, Asie et Océanie), qui sont contenues dans les archives et bibliothèques européennes. Dans la série A, concernant l'Amérique latine, le tome X est celui du Saint-Siège. Toutefois, la situation particulière dans laquelle se trouvent les archives ecclésiastiques en Italie - et tout spécialement celles des maisons généralices des congrégations religieuses - a amené à réunir en un seul volume la documentation provenant des divers fonds d'archives :

- Vatican (Archivio segreto vaticano, pp. 1 - 301 ; puis les diverses congrégations romaines ou offices du Vatican, pp. 303 - 355) ;
- Curies généralices d'instituts religieux et séculiers (pp. 361 - 545) ; à noter qu'il n'y a qu'une congrégation féminine, les Ursulines de l'Union romaine ;
- Maisons provinciales d'instituts religieux (pp. 549 - 578) ;
- Institutions religieuses de Rome (pp. 579 - 591) ;
- et deux bibliothèques : la Vaticane et l'Ambrosienne .

Dans les index, il en est un qui retiendra particulièrement l'attention, c'est celui des "fonds d'archives ecclésiastiques consultés, mais non inclus dans ce guide", soit parce que les recherches effectuées n'ont pas permis de découvrir de document concernant l'Amérique latine, soit parce que les archives conservées demeurent inaccessibles aux chercheurs.

Autre remarque : étant donné le cadre géographique considéré, il ne s'agit pas seulement des territoires actuellement indépendants ; ainsi, ce qui concerne la Guadeloupe, par exemple, se trouve récapitulé ; et l'index onomastique permet de retrouver trace de l'histoire de cette île dans les archives de la congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, et celles de la Propagande ; dans les archives aussi des maisons généralices des Carmes, des Jésuites, des Pères de Sainte-Croix (qui, au sujet de la Guadeloupe, conservent, entre autres, 11 lettres du P. Libermann, le fondateur de la société du Coeur-immaculé de Marie, congrégation qui fut réunie à celle des Pères du Saint-Esprit), des Dominicains.

Chaque notice, ayant pour but de servir la consultation, contient d'abord l'adresse, les conditions d'admission des chercheurs, les heures d'ouverture, ce qui concerne le service de reproduction photographique.

Mais surtout, chaque notice - afin de situer ce qui concerne l'Amérique latine - présente le fonds considéré : origine et vicissitudes historiques ; contenu et limites chronologiques ; cadres de classement utilisés ; inventaires et bibliographie, etc.

En situant ainsi dans leur contexte archivistique les sources de l'histoire de l'Amérique latine, ce guide, par le fait même, pourra rendre de grands services à tous ceux à qui il apportera en un seul volume un ensemble de renseignements de base, dont certains sont publiés pour la première fois.

- Guy QUINCY. - Archives départementales de la Corrèze : Répertoire de la sous-série 20 J. Fonds des archives paroissiales (1790 - 1960). - Tulle, 1976, 6 p.

"Ce fonds est constitué par les dépôts de documents religieux catholiques postérieurs à 1789 effectués par les communes et les paroisses depuis 1793.

Il renferme notamment des registres de catholicité postérieurs à 1792, des registres des délibérations des conseils de fabrique, des budgets des fabriques, etc., déposés par les paroisses et par les communes où les archives des fabriques avaient été partiellement regroupées à la mairie, notamment avant la reconstitution de l'évêché de Tulle en 1823 et après la loi de séparation de 1905. Ces documents ont été rangés dans l'ordre alphabétique des communes et dotés de cotes discontinues correspondant aux numéros - codes de l' I.N.S.E.E. Il occupe sur rayonnage une longueur de 4 m. l." (note 1, p. 1)

- Pierre FLAMENT. - Archives départementales de l'Orne : Répertoire numérique de la série L. Administration révolutionnaire (1790 - an VIII). Tome I. - Alençon, Préfecture de l'Orne, 1976, XLIII + 90 p.

Plusieurs travaux de l'abbé Flament sur la période révolutionnaire ont déjà été évoqués dans ce bulletin (II-19). Il lui aura fallu sept ans de travail pour aboutir au répertoire numérique, dont nous pouvons saluer le tome I (six sont prévus).

Ce volume s'ouvre par une introduction de Jean Gourhand, directeur des services d'archives de l'Orne, qui présente l'organisation territoriale, l'organisation administrative, l'organisation judiciaire du département à l'époque révolutionnaire, puis l'histoire des fonds d'archives issus de ces institutions, ainsi que la genèse de ce répertoire numérique.

Ensuite, l'abbé Flament, qui est aussi président de la Société historique et archivistique de l'Orne, fait précéder son répertoire proprement dit d'une bibliographie (pp. XIV-XLIII) : 410 volumes ou monographies d'histoire locale sont recensés concernant la période révolutionnaire dans le département. Les 90 autres pages de ce tome I se réfèrent au fonds de l'administration départementale : actes du pouvoir central L 1 à L 120) et ceux de l'administration départementale (L 121 à 1400 ; pour les cultes : L 1316 à 1374 ; pour les mesures individuelles de répression : L 544 à 567).

La publication de ce répertoire contribuera sûrement à servir un renouveau des études sur cette période de l'histoire du département.

Ouvrages généraux

- May VIEILLARD - TROIEKOUROFF. - Les monuments religieux de la Gaule d'après les oeuvres de Grégoire de Tours. - Paris, Champion, 1976, 492 p.

"A la suite des commentaires archéologiques, nous avons essayé, écrit l'A., de dégager les principaux résultats de notre enquête sur ces nombreux [408] monuments chrétiens de la Gaule antérieurs au VIIème siècle" : monuments religieux de la Gaule mentionnés par Grégoire de Tours - et notamment dans le diocèse de Clermont et dans le diocèse de Tours, tombeaux des saints, monastères et ermitages (qui se multiplient au VIème siècle), lieux où le culte de saint Martin est attesté par Grégoire de Tours, lieux de la Gaule dont il a dû visiter les monuments religieux, apparaissent sur autant de cartes, de même que - bien que l'A. ne s'y arrête pas - les sanctuaires mentionnés par Grégoire de Tours hors de la Gaule. Dans l'Histoire des Francs et les Livres hagiographiques, c'est "le témoignage d'un homme du VIème siècle sur les débuts du christianisme en Gaule, les invasions barbares, les croyances de son époque". Et c'est ce témoignage que retient l'A., en essayant de l'éclaircir par toutes les sources actuellement connues ; les diverses données recueillies sont regroupées dans des monographies selon l'ordre alphabétique des villes. En se tenant aux seuls monuments évoqués par Grégoire de Tours, l'A. fait un travail précis sans chercher "nullement à donner un panorama complet de la Gaule mérovingienne. [Grégoire] parle à peine de la Bretagne, de la Normandie, du nord de la France, des Alpes, des Pyrénées, peu de la Provence pourtant si développée chrétiennement". En conclusion, l'A. tente de dégager les règles familières aux évêques bâtisseurs dans l'érection de ces monuments religieux. Cette thèse de doctorat d'Etat, pourvue de nombreux index, sera désormais un précieux instrument de travail.

- Nicole HERRMANN - MASCARD. - Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit. - Paris, Klincksieck, 1975, 447 p.

Dans cette thèse de droit, l'A. a cherché à retrouver comment se sont progressivement développées, du IVème au XIVème siècle, les coutumes qui ont donné naissance à un droit écrit, tendant soit à reconnaître les reliques, soit à les combattre. L'atta-

chement aux reliques, dans la religion chrétienne, connaît "une importance que l'on chercherait en vain dans les religions païennes, car il présente l'originalité d'être à la fois absolu dans la mesure où les saints et leurs reliques peuvent être honorés en eux-mêmes, et relatif puisque sa raison d'être est l'intercession des saints en faveur des fidèles auprès de Dieu". Le développement, plus net en Occident qu'en Orient, de ce genre de dévotion n'a-t-il pas été quelque peu favorisé par le retentissement de la querelle des images? Car, en contestant Nicée II, les Livres carolins ont pu inciter à introduire dans la considération de l'image une dissociation entre la réalité et la représentation, et du même coup, l'icône étant dépréciée comme étant seulement figurative, cette tendance a pu renforcer le culte de la relique, estimée porteuse, en quelque sorte, d'un reste de la présence du saint. C'est dans ce contexte, en tout cas, que les canonisations par sentence papale ont peu à peu supplanté la canonisation par élévation épiscopale, en même temps que la papauté légiférait sur les translations des corps saints, et tandis que les monastères diffusaient les "Livres des miracles", dont les récits assuraient aux reliques vénérées dans les églises "une clientèle croissante de pèlerins"; et c'est ainsi qu'on a pu parler du "rôle social" de la relique (qu'il s'agisse du serment sur les reliques ou des conséquences économiques de la dévotion aux reliques), non d'ailleurs sans que ce culte soit parfois marqué de ce caractère magico-religieux que la Réforme contestera et duquel l'Eglise de Vatican II voudra purifier le "culte liturgique sous l'aspect rituel et pastoral". Huit pages de sources (manuscrites, juridiques et narratives) et dix pages de bibliographie assurent la solidité du travail, auquel il ne manque qu'un index.

Dans les diocèses

=====

- sous la direction de Jean-Rémy PALANQUE. - Le diocèse d'Aix-en-Provence. Histoire des diocèses de France, nouvelle série, n° 3. Paris, Beauchesne, 1975, 280 p.

Cet ouvrage collectif vise à présenter une histoire religieuse de la Provence des origines, avec - jusqu'à la Révolution - les deux diocèses d'Arles (qui apparaît au début du III^{ème} siècle) et d'Aix (qui apparaît au IV^{ème} siècle), jusqu'à l'époque contemporaine avec le seul diocèse d'Aix.

J.-R. Palanque assume non seulement la présentation des premiers siècles (jusqu'au VII^{ème}) par un raccourci de l'époque romaine et de l'époque barbare - où est campée la figure de saint Césaire d'Arles -, mais encore il brosse un tableau du diocèse actuel (l'épiscopat de Mgr Charles de Provençères s'est ouvert en nov. 1945).

Edouard Baratier, le seul collaborateur qui n'appartint pas à l'université de Provence, est mort avant d'avoir achevé l'étude du moyen âge; du moins, pour les XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, a-t-il pu compléter ce qu'apportent les actes concernant le temporel par ce que suggèrent certains soucis des conciles régionaux. La fin de cette période (XIV^{ème} - XV^{ème} siècles) est présentée par Noël Coulet: si la bibliographie témoigne de la connaissance qu'il a du diocèse d'Aix (et l'utilisation d'un mémoire de maîtrise sur la visite pastorale, 1340-1345, d'Armand de Narcès laisse voir quelques traits de ce prélat), il a eu recours aux indications de son collègue Louis Stoff pour ce qui concerne le diocèse d'Arles (où "les visiteurs s'intéressent davantage à la conservation des Saintes Espèces ou à la présence des cierges à l'élévation qu'à la communion eucharistique elle-même"). André Bourde s'est chargé des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles: l'évocation des différents aspects de la contre-réforme nous vaut - le genre le veut - une atomisation des trente années d'épiscopat d'un Grimaldi d'Aix (1655 - 1685) ou des quarante-cinq ans d'un François de Grignan d'Arles (1644 - 1689). Michel Vovelle, traitant le XVIII^{ème} siècle et l'époque révolutionnaire, apporte quelques tableaux suggestifs (celui, par exemple, de l'évolution du recrutement des vocations au XVIII^{ème} siècle) et, à l'occasion, il confronte l'apport des diverses sources (ainsi, lorsqu'il évoque le décalage qui existe, pour ce qui concerne le culte de la Raison, entre le peu qu'ont enregistré "les papiers des archives parlementaires" et l'extension bien plus grande que révèlent "les archives locales"). Pierre Guiral, faisant une synthèse de l'histoire du diocèse d'Aix du Concordat jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, souligne le "tournant" ("détachement de la foi traditionnelle" et dégradation des mœurs) que représente le second Empire dans ce diocèse pendant peu industriel et apparemment conservateur.

La bibliographie témoigne de ce qu'ont apporté à cet ouvrage plusieurs travaux non édités (thèse de 3^{ème} cycle, ou D.E.S. dactylographiés).

- sous la direction de Gérard CHOLVY. - Le diocèse de Montpellier :- Histoire des diocèses de France, nouvelle série, n° 4. Paris, Beauchesne, 1976, 336 p.

Cet ouvrage collectif fait le point des connaissances acquises, en notant les lacunes, au sujet de l'actuel diocèse de Montpellier (correspondant au département de l'Hérault), qui inclut à peu près les anciens diocèses de Montpellier (héritier en 1536 de Maguelone), Béziers, Agde, Lodève et Saint-Pons-de-Thomières (érigé en 1318 à partir du nord-est du diocèse de Narbone).

Pour la période romaine et wisigothique, Michel Chalon ne peut que commencer à faire parler des documents bien fragmentaires (signatures au bas d'actes conciliaires, inscriptions, allusions dans des correspondances, etc.); mais toutes les données connues ne sont pas encore rassemblées (ainsi sur Maguelone du VIème au IXème siècle). Pour la période carolingienne et le moyen âge, Henri Vidal se réfère à des sources du même genre, augmentées de quelques chartes, diplômes, bulles, ou statuts (pour le chapitre de Maguelone, par exemple); bien que toutes les archives n'aient pas encore été explorées (celles du chapitre de Béziers, par exemple), cet ensemble permet de dégager quelques grandes lignes pour ce qui concerne l'épiscopat, les chapitres, les religieux: abbayes, ordres militaires et hospitaliers (Guy de Montpellier et l'ordre du Saint-Esprit, dont le rayonnement fut si grand et qui perdure jusqu'en Pologne), mendiants; après ce "mouvement de renaissance, d'épanouissement, plus encore que de réforme", comment lire les XIVème et XVème siècles? "Nous sommes mal renseignés sur l'essentiel". Les temps modernes sont étudiés par Mireille Laget: on voit le Languedoc devenant huguenot, et bouleversé par 35 ans de guerres civiles. Xavier Azema analyse la Réforme catholique, son extension et son approfondissement à partir du XVIIème siècle, puis le courant janséniste qui, localement, en fut comme un prolongement; si la fin du XVIIIème siècle semble marquée d'une certaine sclérose, du moins cette impression serait à nuancer par la "résistance de la religion du peuple dans la culture occitane"; mais "il y a dans ce domaine encore beaucoup à chercher".

Gérard Cholvy avait fait sa thèse sur le diocèse de Montpellier au XIXème siècle; c'est donc une étude de première main qu'il livre dans la 4ème partie de l'ouvrage. Il s'attache à retrouver la genèse des mentalités collectives; il est attentif à la toponymie qui conserve des traces du culte réfractaire (la "Baume de M. Raymond"), aux reliques "pieusement conservées" des prêtres exécutés par la Révolution, à l'hospitalité accordée par le Saint-Siège à 210 prêtres réfractaires et qui a pu renforcer le développement d'un courant ultramontain, lequel est victorieux avec la nomination, en 1874, de Mgr de Cabrières (+1921); il laisse deviner, par ses fruits à l'heure de l'action catholique, le travail accompli en profondeur par l'A.C.J.F.; peut-être n'a-t-il cependant pas suffisamment perçu, dans l'analyse de l'évolution des mentalités, le rôle du catholicisme social; mais, dans le dernier chapitre, il évoque "l'évolution des sentiments religieux (1802-1962)", en montrant "les contrastes hérités de la géographie", la montée des vocations issues de la bourgeoisie sous l'influence des mouvements, etc.; et il joint quelques tableaux (les divisions du clergé pendant la crise révolutionnaire, les attitudes religieuses de 1962, les vocations, etc.).

A signaler d'une manière particulière la bibliographie: elle n'est pas seulement raisonnée et - partant - susceptible de devenir un guide pour la recherche; elle veut même être honnête, notant, par exemple, "la précision des références" des ouvrages publiés par l'abbé Saurel au tournant des XIXème-XXème siècles, ou bien en réservant - en en dressant la liste - "une place spéciale [...] à l'oeuvre du chanoine Segondy qui a déposé ses travaux inédits, manuscrits ou dactylographiés, à la Bibliothèque municipale de Montpellier". C'est aussi en évoquant les "importantes recherches" de tous les pionniers de l'histoire locale, pléiade de prêtres érudits et de laïcs, que s'ouvre l'avant-propos.

Parce qu'elle sait ainsi reconnaître le travail des devanciers, l'équipe animée par G. Choisy peut lier la gerbe et, maillon d'une tradition, répondre au désir de "connaître ses racines".

- Camille FABRE. - Dans le sillage des caravelles. Annales de l'Eglise en Guadeloupe 1635-1920. - Saint-Pierre-de-Colombier, Aubenas, 1976, 416 p. (en vente: Fabre à Saint-Pierre-de-Colombier. 07450 BURZET: 69 F.)

En Guadeloupe, l'aube chrétienne commence (en 1635) avec l'arrivée des premiers missionnaires, des dominicains; puis viennent capucins, jésuites, augustins,

carmes, séculiers. Après une description très vivante de la vie de l'Eglise à la Guadeloupe sous l'Ancien Régime (avec une typologie du missionnaire et un effort d'analyse de la vie chrétienne des paroisses, où se côtoient africains, européens et indiens), l'A. donne un tableau général à peu près complet de l'état des missions de la Guadeloupe à la veille de la Révolution. Il évoque ensuite les "apôtres de l'ombre" (le clergé clandestin), la reconstruction (par les prêtres émigrés, ou surtout déportés, et par les spiritains chargés des "missions coloniales"), l'abolition de l'esclavage, l'érection du diocèse en 1850 et son évolution jusqu'à sa prise en charge en 1970 par le premier évêque guadeloupéen, Mgr Siméon Ouali.

Pour présenter ces annales du diocèse, l'A. a eu recours à bien des sources d'archives qu'il mentionne au cours du récit. La richesse de son travail incite à regretter qu'il n'ait pas donné ses références avec précision et qu'il n'ait pas enrichi son volume d'un index qui eût été fort précieux.

Histoire locale

- Alype - Jean NOIROT. - La vallée d'Aillant.

tome IV : Des origines jusqu'à nos jours

I. Jusqu'à Charlemagne. 1976, XIV - 248 p.

II. du Xème au XXème siècle. 1976, pp. 249 - 522.

(chez les auteurs, MM. Noirot, Saint-Aubin - Châteauneuf. 89100 AILLANT-s/-THOLON)

Le bulletin de l'Association a déjà signalé (VI - 38 et VI - 20) les trois premiers tomes de cette entreprise. Le dernier tome paraît maintenant, en deux volumes, avec une préface de Léon Noël. Dans la 1ère partie, l'A., en analysant la permanence de la géographie, s'arrête particulièrement aux sources linguistiques locales (avec un lexique de plus de 40 pages et une nomenclature des lieux-dits selon la topographie cadastrale); c'est bien dire que l'élément humain retient spécialement son attention, mais non exclusivement (la géologie et l'hydraulique aussi bien que les fortifications sont étudiées). En une 2ème partie, qui se prolonge dans le deuxième volume de ce tome IV, sont évoqués les "cheminements de l'histoire en vallée d'Aillant"; "la lente montée de l'homme vers la possession de sa liberté est le fil conducteur qui mène toute l'entreprise de cette seconde partie". Cette remarque que fait l'A. donne son prix humain aux recherches qu'il a menées à bon terme dans tant de fonds d'archives locaux ou nationaux. Il est d'autant plus regrettable (c'est vraiment le moins qu'on puisse dire) qu'il n'ait pas pu pouvoir avoir accès (p. 248, n. 57) aux archives diocésaines, "qui possèdent pourtant un dossier complet sur le personnel diocésain depuis 1680 (lacunes entre 1790 et 1822)".

Après la table des illustrations figurant dans ce tome IV, un index général des quatre tomes (48 pages sur 4 colonnes) - qui ne reprend ni le lexique, ni le cadastre, ni la flore, ni les illustrations - est l'outil indispensable qui permettra de retrouver les personnes et les lieux cités, ainsi que les principaux sujets abordés.

- Olivier LAROZA. - Guide touristique, historique et archéologique de la Gironde. - Bordeaux, Féret et fils, 1975, 240 p.

L'A. reconnaît sa dette à l'égard de l'ouvrage (de 1928) de dom Réginald Biron, épuisé depuis longtemps; et il complète le travail de son devancier, non seulement en le mettant à jour (les constructions modernes en Gironde), mais aussi en faisant sa place à l'architecture civile, en évoquant les richesses naturelles (vignobles, forêts, côte, plans d'eau, etc.) et en ajoutant quelques renseignements historiques qui font du tourisme un instrument de culture. - Une seconde partie, qui représente les trois quarts du volume, offre un tableau des différentes communes de la Gironde (classées par ordre alphabétique) avec indication de leurs monuments, ainsi qu'avec - le cas échéant - une bibliographie.

- Deux catalogues d'exposition attirent l'attention, non seulement sur l'intérêt culturel de ce genre de manifestation, mais encore sur l'utilité historique que peut présenter le catalogue rédigé à cette occasion :

* Annette LE GOFF, archiviste municipale de Rennes, a organisé en 1975 - 1976, sous le titre Vie et mort des Rennais, une exposition (10 panneaux et 5 vitrines essentiellement à partir de ce que les registres paroissiaux peuvent révéler pour ce

qui concerne l'état civil. Le catalogue (25 pages polycopiées) apporte des commentaires soulignant l'aspect humain qui se dégage des documents : le visiteur peut, en effet, "dans un cadre d'époque reconstitué, percevoir le moindre souffle de vie, quelque chose du battement de coeur des individus, un reflet de leur personnalité à travers l'écrit, l'inscription, l'acte".

* Guy QUINCY, directeur des services d'archives de la Corrèze, a été amené à collaborer au guide - rédigé par Isabelle ROORYCK, conservateur des Antiquités et objets d'art de la Corrèze - de l'exposition organisée en juillet-août 1976, dans le cadre du festival de Sédieres, sur Saint Roch en Corrèze du XVIème au XXème siècle : "Son culte est attesté dans au moins 88 paroisses sur les 312 que comptait l'actuel département de la Corrèze avant 1790 [...] ; dans 90 paroisses sur 223 de la Haute-Vienne [...] ; dans 50 paroisses sur les 295 de la Creuse [...] ; dans 79 paroisses sur les 537 du diocèse de Périgueux et Sarlat" (p. 19, n. 2). L'efflorescence de ce culte dans le Bas-Limousin coïncide avec le début de la grande peste de 1630-1632. Pour chacune des 92 statues et des 8 documents (registres paroissiaux, de confrérie, livres liturgiques, etc.), une notice est donnée avec - s'il y a lieu - un appendice bibliographique. L'oeuvre se termine par une "bibliographie récapitulative" et un index des noms de lieux.

Biographie et mémoires

- Joseph TOUSSAINT. - Monseigneur Le Nordez et la rupture des relations entre la France et l'Eglise. - Coutances, O. C. E. P., 1976, 336 p.

Cette vie de Mgr Le Nordez (né dans le diocèse de Coutances en 1844 et décédé dans son village natal en 1922) est peut-être plus une chronique ecclésiastique qu'une page d'histoire. Elle est écrite avec une admiration soutenue ; et même - pour la fin de l'épiscopat à Dijon - sur un ton vengeur par suite de la confrontation qu'a pu faire l'auteur, ancien archiviste diocésain de Coutances, de deux sources "permettant de supputer" le contenu du dossier porté au Vatican en décembre 1903 par l'abbé Bizouard, curé de la cathédrale Saint-Bénigne (pp. 291 - 293). Certains documents sont cités un peu longuement ; mais il manque beaucoup de références ; dans un cas au moins, nous avons pu cependant vérifier l'exactitude rigoureuse du texte, en comparant celui qui est cité (pp. 257 - 259) avec la feuille manuscrite multigraphiée conservée par un jeune prêtre de l'époque : il s'agit du discours adressé par Mgr Le Nordez aux élèves du grand séminaire, le 22 février 1904. La valeur de la documentation rassemblée est donc assurée. Mais, si les archives vaticanes ne sont pas encore ouvertes pour le pontificat de Pie X, on peut tout de même se demander si l'auteur a consulté toutes les sources qui auraient permis d'éclaircir la figure de Mgr Le Nordez et s'il a toujours exercé un esprit suffisamment critique quant à l'interprétation des documents qu'il apporte. Sans doute a-t-il restitué à peu près ce que devaient contenir les Mémoires, aujourd'hui disparus, que le prélat avait rédigés dans sa retraite ; et on peut ainsi suivre par le menu les différentes étapes de la vie de Mgr Le Nordez : l'enfance, la jeunesse, les conférences parisiennes, le "missionnaire de Jeanne d'Arc", le sacre à Montebourg sans la présence de l'évêque de Coutances, l'attitude de l'évêque concordataire et gouvernemental, l'épiscopat de Dijon, la crise de 1904, la démission, ainsi que la longue et digne retraite de l'"ermite d'Huberville". Mais, sans revenir sur les six mois où une partie du clergé de Dijon et des diocésains vouaient à leur évêque une animosité qui lui fut sûrement pénible, on peut se demander comment le prélat se comportait dans l'administration du diocèse et si son républicanisme explique tout ; on peut aussi regretter, avec le préfacier, que "dans l'homme, [ce soit] peut-être - paradoxe apparent - le prêtre qui nous échappe le plus" et "que tout un aspect de la vie d'Albert Le Nordez reste pour nous dans une zone d'ombre". Toutefois, même si ce n'est pas encore la biographie définitive de Mgr Le Nordez, c'est déjà une documentation importante (ce qui fait encore davantage regretter l'absence d'index) qui nous est ici fournie sur un prélat dont le voyage à Rome, en juillet 1904, a été le prétexte de la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège.

- Thibault HOFFMANN. - Un demi-siècle d'action missionnaire au diocèse de Troyes. Troyes, éd. La Renaissance, 1975, 318 p.

Il ne s'agit pas ici de l'effort du diocèse de Troyes en faveur des missions extérieures. Il s'agit des souvenirs apostoliques d'un prêtre du diocèse qui, après avoir été vicaire-desservant, puis curé de campagne et aumônier diocésain de l'action catholique rurale, est devenu directeur des oeuvres, aumônier de l'action catholique générale et vicaire général. Sans doute n'est-ce pas une histoire du diocèse pendant ce demi-siècle qu'il écrit. C'est du moins l'évocation de la naissance et du développement de l'apostolat des laïcs dans son diocèse en relation avec l'essor en France, tels que l'A. les a vus : les essais, les tâtonnements, les évêques, les pasteurs, la collaboration des réguliers, les apôtres laïcs. C'est une documentation de première main qui nous est ici livrée. Et il est à souhaiter que ce travail en fasse surgir plusieurs par diocèse, en témoignage de ce qui fut. Un index des noms de personnes, de lieux et de mouvements eût été très utile.

- Mgr Jean Julien WEBER. - Je me souviens ... - Paris, Le Centurion, collection "Souvenirs présents", 1976, 143 p.

En 1970, Mgr Weber publiait son témoignage sur la période de l'histoire de l'Eglise qu'il a vécue. Dans ce second ouvrage, sans se répéter, Mgr Weber, qui a célébré le 29 juin 1975 le trentième anniversaire de sa consécration épiscopale, se penche sur son passé pour pressentir l'avenir. L'Alsace, cette province-carrefour de l'Europe, bien bouleversée en un siècle, est la terre à laquelle Mgr Weber est resté attaché "du berceau à la cathédrale" et jusque dans sa "retraite studieuse". Cette fidélité d'une vie et d'une province au milieu des épreuves, lui inspirent des pages ferventes. Et, dans cette évocation, il puise la vigueur nécessaire pour suggérer, dans les dernières pages, le "long chemin à parcourir pour arriver à remonter une pente, si cela est nécessaire, du moins et surtout pour diriger vers un vrai bien les aspirations de notre monde."

- Fernand BOULARD. - "Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français. Aspects de la pratique religieuse en France, 1802 - 1939 : l'exemple des pays de Loire", in Annales. Economies. Sociétés. Civilisations, n° 4, juillet-août 1976, pp. 761 - 801.

Le recensement des visites pastorales permet leur utilisation. Le chanoine Boulard entreprend de les faire parler. Dans une étude récente (publiée dans la Revue d'histoire de l'Eglise de France, 1973, n° 2, pp. 269 - 311), il avait dressé un certain nombre de tableaux de pratique religieuse concernant la région de Paris (diocèses de Blois, Chartres, Meaux, Orléans et Versailles) et manifestant son évolution de 1802 à 1939. Aujourd'hui, ce sont les pays de Loire (diocèses d'Angers, Laval, Luçon, Nantes, Poitiers) dont les pratiques cultuelles sont étudiées. Mais la documentation apparaît très inégale : pour Angers, qui possède 35 ans de visites pastorales continues de 1871 à 1904, l'enquête de 1960 permet de discerner une évolution sur un siècle ; pour Laval, "aucune question concernant le spirituel ne se trouve dans les formulaires jusqu'aux années 1930", mais "un fonds provenant récemment du diocèse du Mans, d'où le diocèse de Laval a été détaché" en 1859, permet de comparer la situation religieuse de nos jours avec celle de la première moitié du XIXème siècle et de constater homogénéité et stabilité à travers 130 ans ; pour Luçon, l'évolution religieuse, étudiée "par zone culturelle" de 1876 à 1956, est assez éloquent ; pour Nantes, ce sont les abstentionnistes qui sont comptés en 1899, tandis que ce sont les pratiquants en 1955 ; pour Poitiers, "rien n'a été sauvé du long épiscopat du cardinal Pie (1849 - 1880)" et "la série des visites conservées débute à 1913". Inégalité dans les sources conservées et diversité dans leur contenu peuvent stimuler des recherches complémentaires, surtout lorsque les notations des curés permettent de dresser une cartographie des "vices dominants" (avarice, alcoolisme, travail du dimanche, luxure), de retrouver la hiérarchie populaire des fêtes célébrées, etc. L'A. définit lui-même son entreprise en ces termes : "Le genre délibérément voulu pour cette série, c'est la précision et l'aridité des documents bruts [..]. Pourtant à qui saura dépasser la sécheresse des chiffres, les austères tableaux [..] révéleront les masses silencieuses du peuple chrétien".

Histoire missionnaire

- Guillaume de VAUMAS. - L'éveil missionnaire de la France au XVIIème siècle. - Paris, Bloud et Gay, 1976, 469 p.

Il faut saluer avec gratitude la nouvelle réédition de la thèse de Mgr de Vaumas. Prête en 1939, elle avait dû être soutenue en 1942 et, à cette date, éditée à Lyon. La réédition, avec remise à jour de la bibliographie et indication de sous-titres, était devenue introuvable avant même d'avoir été épuisée. Une reproduction anastatique s'imposait donc. Elle remet très heureusement en circulation cet instrument de travail indispensable dans le domaine de l'histoire missionnaire. Merci à Mgr de Vaumas pour la persévérance efficace dont il a fait preuve au service de l'histoire missionnaire.

Chez les religieux et religieusesPublications de textes

- Catherine de BAR, Mère Mectilde du Saint-Sacrement (1614-1698). - Lettres inédites. - Rouen, 1976, 430 p.

Cet ouvrage fait suite aux "Documents historiques", dont la parution avait été signalée dans le bulletin (III - 18). Les lettres de Mère Mectilde, publiées ici avec quelques brèves annotations (1ère partie : celles à Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans, + 1672; 3ème partie : lettres à ses monastères lorrains) ne sont guère conservées que par les copies qui en ont été faites (cf. description des manuscrits : pp. 391-392). Cette publication est accompagnée d'un index des thèmes spirituels (pp. 422-425). Mais, ni à un bout de l'ouvrage, ni à l'autre, il n'y a la moindre table des matières. A signaler l'apport substantiel de Pierre Marot : une introduction historique (sur Marguerite de Lorraine, protectrice de l'institut des bénédictines du Saint-Sacrement) et un précieux index des noms de personnes et de lieux (pp. 393-421).

- The Memoirs of Mother Frances Blin de Bourdon, s. n. d. - Westminster (Maryland), Christian Classics, 1975, XXXI + 300 p.

Deux ans après la mort de Julie Billiard (1751-1816), fondatrice des Soeurs de Notre-Dame de Namur (congrégation née à Amiens, mais que réussirent à exiler les intrigues de Sambucy de Saint-Estève, ce prélat qui s'en est pris aussi à Madeleine-Sophie Barat et à Jeanne-Antide Thouret; les trois fondatrices furent canonisées), le Père Varin demande à Mère Françoise Blin de Bourdon, seconde supérieure générale, d'écrire ses mémoires sur les débuts de la congrégation, et notamment sur ce qui concernait Mère Julie. Ces souvenirs devinrent la base de toutes les biographies de la fondatrice de N.-D. de Namur, mais n'avaient jamais été publiés. A noter que cette édition s'ouvre par une introduction qui présente le texte et l'auteur; et, pour terminer, un index biographique de plus de 40 notices substantielles (pp. 233-293). - Utile édition d'un texte important.

- Lettres de Gabriel Taborin, fondateur des Frères de la Sainte-Famille de Belley, vol. II : 1841-1842. - Rome, Frères de la Sainte-Famille, 1976, 202 p., polyc.

Le Bulletin (III-18) avait signalé la reprise de la publication des lettres du fondateur de la congrégation, le frère Gabriel Taborin. Le premier volume contenait 291 lettres pour la période 1835-1840. Le deuxième volume en contient près de 250 pour deux années, 1841-1842, au cours desquelles le fondateur a reçu de Grégoire XVI un bref autorisant l'institut (à noter que les correspondants personnels du fr. Taborin à Rome sont le jeune G.-B. De Rossi - alors dans sa vingtième année - et son père), et du roi de Sardaigne (alors souverain du duché de Savoie) des lettres patentes.

- Pellevoisin, un centenaire. Estelle nous parle ... - Pellevoisin, Monastère des Dominicaines, 1976, 112 p.

A l'occasion du centenaire des événements qui ont marqué l'année 1876 à Pellevoisin, Mgr Girard, vicaire général, directeur des services d'archives du diocèse de Bourges, et animateur d'un groupe de recherche historique sur la question de Pellevoisin, publie, annotés et précédés d'un avant-propos précisant la position

de l'Eglise sur la question, la brève autobiographie qu'Estelle Faguette écrivit à la demande de Mgr Touchet, ainsi que les récits des quinze apparitions qu'elle affirme avoir eues de celle qui est désormais invoquée localement comme Notre-Dame de Pellevoisin.

XVIIème siècle

- Soeur Marie-Saint-Albert BERTRAND. - A l'origine des Religieuses trinitaires de Valence, les Filles trinitaires de Saint-Nizier (1675-1750) : Archives départementales de la Loire, dossier 1 J 130. - Paris, 1976, 56 p. polyc.

C'est des Archives du Rhône qu'est arrivé aux Archives de la Loire un lot de documents s'échelonnant sur 70 ans et relatifs à la communauté des soeurs trinitaires de Saint-Nizier-de-Fornas. Ces textes, présentés, décrits, introduits et commentés par Soeur Marie-Saint-Albert, éclairent les origines de la congrégation des Trinitaires de Valence : la petite fondation de "filles séculières", établie en 1676 à Saint-Nizier comme "assemblée de filles du tiers ordre de la Trinité pour tenir des pensionnaires", a, en effet, pour supérieure de la communauté Jeanne Adrian, alors âgée de 26 ans ; en 1685, celle-ci est nommée visitouse et responsable de toutes les maisons du Forez. Or, en 1681, elle accepte la charge de l'Hôtel-Dieu de Valence ; trois ans après, elle meurt. C'est donc la préhistoire de la congrégation des soeurs trinitaires de Valence que vient d'exhumer l'archiviste.

XVIIIème siècle

- Marguerite KERNEL. - De l'insécurité selon J.-M. Moyè (1730-1793). Le projet de vie des Soeurs de la Providence. - Paris, Editions franciscaines, 1976, 400 p.

Le bulletin de l'Association (II-20) avait signalé la thèse de doctorat de 3ème cycle d'Anne-Marie Abel sur "la pauvreté dans la pensée et l'oeuvre de Jean-Martin Moyè". Voici aujourd'hui une autre thèse de 3ème cycle, qui a été soutenue à Strasbourg. Après l'étude de la spiritualité spécifique que J.-M. Moyè a inculquée à ses fondations, voici une recherche substantielle et pluridisciplinaire sur l'"originalité décisive" de ces communautés : "Les soeurs vivront seules dans les hameaux perdus [...] elles renonceront à toute formation professionnelle [...] elles ne se lieront par aucun engagement religieux si ce n'est pas un acte de foi inconditionnel en la Providence [...] elles ne jouiront d'aucun titre, sauf celui de soeurs"; de plus, "la soeur qui vivra en harmonie complète avec le hameau déshérité ne s'y installera jamais, elle sera toujours prête à le quitter si les circonstances l'exigent". Moyè ("missionnaire apostolique", - mais ce vocable n'a peut-être pas suffisamment retenu l'attention) "n'a pas agi sous la 'pression' des événements : il a réfléchi"; et la lecture que l'A. fait des quatre vertus (pauvreté, abandon à la Providence, simplicité et charité) est particulièrement suggestive ; l'ouvrage n'est pas une chronique ; il s'efforce de dégager quelques principes d'intelligibilité. De cette lecture découle une question : le radicalisme spirituel des débuts ne condamne-t-il pas l'évolution ultérieure de la communauté ? La question n'est pas seulement un exercice académique à l'heure où la congrégation veut puiser dans un recours aux sources l'élan de son "aggiornamento". L'A. n'évade pas cette question de l'institutionnalisation qu'a amenée l'histoire. Aussi bien, c'est ce problème fondamental que l'A. a repris dans la communication qu'elle a donnée au Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines, sous le titre : La Dialectique du VECU et du NON-VECU dans la congrégation de la divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel, des origines à la fin du XIXème siècle (1).

Sans doute sont-ce les difficultés de l'édition qui ont interdit d'ajouter l'index qui eût fait de cet ouvrage rigoureux un instrument de travail précieux. Dans le cas présent, cette absence est d'autant plus regrettable que, les familles religieuses issues de J.-M. Moyè étant diverses, leurs traditions ne sauraient négliger les petites passerelles qui facilitent l'intercommunication dans la recherche.

(1) Cette communication se trouve dans le fascicule n° 4, mars 1977, des travaux du Groupe.

- Jeanne de CHARRY. - Histoire des constitutions de la société du Sacré-Coeur. La formation de l'institut. Vol. I : LXXVII + 765 p. ; Vol. II : VIII* + 331* p. - Rome, 1976.

Très substantielle thèse de droit canonique sur l'élaboration des constitutions de la société du Sacré-Coeur (1796 - 1815) à travers les essais et tâtonnements qui se sont poursuivis au milieu d'une période bouleversée. L'A. a le grand mérite de prendre à bras le corps tout le foisonnement religieux qui s'est développé autour des ex- ou des futurs- jésuites, pendant la période de la suppression de la Compagnie. Elle a découvert les documents lui permettant d'introduire dans la vie de la fondatrice le maillon manquant, entre le dessein du P. Tournély (1796) et la première consécration de Madeleine-Sophie Barat (1800) : il s'agit de la réalisation des "Dilette di Gesù" (fondées à Vienne à l'instigation de Paccanari, arrivées en France par le P. Varin, agissant en délégué de Paccanari, enracinées à Amiens) dont la branche française sera amenée à prendre son autonomie (lorsque le P. Varin, devenu supérieur majeur, pourra se détacher de l'institut paccanariste).

Les voyages de Mère Barat, l'expansion de l'institut à Grenoble, à Poitiers, la situation générale des congrégations en France à l'époque napoléonienne, la situation de la maison d'Amiens avec les interventions de l'abbé de Sambucy de Saint-Estève, la séparation de la maison de Gand, les incertitudes du monastère romain jusqu'à son union à l'ordre des religieuses de Notre-Dame, etc. C'est à travers bien des difficultés concrètes que s'élaborent les constitutions, à travers des années de souffrance pour la fondatrice dont l'autorité est contestée, au nom d'une conception fédérative de monastères, jusqu'à ce que soit réellement admis "le principe, capital pour l'institut, du gouvernement unifié" d' "une société de Dames, qui en se consacrant au Sacré-Coeur s'emploieront tout entières à l'éducation, prenant dans l'institut de saint Ignace ce qui pourroit les aider à remplir leur but".

Le deuxième volume contient 64 documents, pour la plupart inédits, auxquels se réfère le premier volume.

Tout ce travail rigoureux vaut par son objet propre, par sa méthode, comme par l'éclairage qu'il apporte à une page d'histoire qui, lorsqu'elle n'est pas méconnue, n'est trop souvent connue que par bribes et même d'une manière superficielle.

- Petri Bonhomme /.../ Positio super introductione causae et virtutibus. - Typis polyglottis vaticanis, 1976, CI + 670 p.

Dans le cas de la cause de béatification du fondateur des religieuses de la congrégation de Notre-Dame du Calvaire de Gramat, c'est sur des documents de première main que repose le travail de la section historique de la congrégation pour les Causes des saints : une "note sur l'enfance et les premières années" (rédigée par la propre soeur de l'abbé Bonhomme) et une "note sur les communautés de notre congrégation" ont été rédigées en 1862, c'est-à-dire immédiatement après la mort du Père Bonhomme ; ces documents auxquels il faut ajouter le témoignage de soixante-dix religieuses répondant, en 1865, à la circulaire de la supérieure générale, forment le noyau initial de la documentation. Entre 1885 et 1892, l'abbé Mongrelet, afin d'écrire une "vie de l'abbé Pierre Bonhomme", entreprit une nouvelle enquête, visite des lieux et obtint 52 lettres de témoins. L'instruction de la cause fut néanmoins retardée, d'abord parce que la congrégation était trop pauvre pour subvenir aux frais de béatification ; puis, par suite des difficultés dues à la situation religieuse en France et aux deux guerres mondiales ; enfin, parce que les religieuses de la congrégation craignaient que la glorification de leur fondateur ne fût contraire à son esprit d'humilité. La section historique, une fois saisie de la cause, entreprit une enquête complémentaire : "sur la situation religieuse, politique, économique et sociale en France et plus particulièrement à Gramat pendant la vie du Père", sur la valeur historique des témoignages recueillis, etc. Pour avoir connu à Toulouse la personnalité et les écrits du P. Bonhomme à travers les communautés des soeurs du Calvaire, le cardinal Garrone fut interrogé. Or son témoignage est particulièrement intéressant ; il s'inscrit dans la même ligne que sa remarque à propos de l'orientation profonde de la vie de Mgr Guerry, qui se dégage de ses carnets intimes (cf. bulletin de l'Association, IV-29). Ici, le cardinal Garrone souligne le "contraste frappant" qui existe entre la série très accidentée des événements extérieurs qui ont marqué la vie du P. Bonhomme et, d'autre part, "la perspective d'une orientation spirituelle et

d'un enseignement dont la continuité parfaite éclate dans les récits du Père". Certes, il a semblé à l'auteur de cette déposition "que l'un des signes les plus remarquables de l'action divine dans cette existence consistait précisément dans cette continuité spirituelle parfaite sous des dehors chaotiques", et même que cette continuité perdurait d'une manière "remarquable et incontestable" dans la congrégation issue de ce prêtre du Quercy. Pour être pénétrés par ce courant spirituel, ces textes du fondateur ou les communautés issues de lui n'en sont pas moins des documents tangibles, mais qui ne s'inscrivent dans la trame du temps et dans les lieux de l'espace qu'en témoignant de leur cohérence intime. Les spécialistes d'histoire religieuse, aussi bien que les spécialistes de théologie historique, trouveront matière à réflexion dans cette déposition.

XXème siècle

- M. LEPERS (Soeur Simone de Marie). - Dieu écrit droit. Les filles de la Sagesse au XXème siècle. Tome I: Lignes brisées 1900-1914. - Rome, 1976, 460 p.

Après les trois volumes de J. F. Dervaux, consacrés à une évocation rétrospective de la congrégation des Filles de la Sagesse, des origines jusqu'à 1900, voici, d'une autre religieuse de la congrégation, la suite du travail pour la période difficile de la sécularisation. La documentation puisée dans les fonds publics et privés, ainsi que les 524 notes de l'ouvrage, témoignent de l'ampleur de la recherche. Sans parler des illustrations bien choisies (il y a même la photographie d'un jeune élève de soeur Auguste à Lille en 1901, un petit garçon aux cheveux bouclés, qui s'appelait Charles de Gaulle), les archives de la congrégation ont livré bien des documents relatifs aux difficultés de la Séparation. Une certaine accumulation de textes était sans doute nécessaire pour faire percevoir un état d'esprit qui peut sembler lointain; toutefois, ce qui était plus difficile, c'était d'arriver, d'une part, à ne pas en rester au niveau de la chronique et, d'autre part, de ne pas se servir de tous ces papiers comme de pièces à conviction dans un procès à rouvrir; il n'y a pas à venger l'attitude de la Sagesse, qui a été plutôt rigide dans son refus de sécularisation; l'A. y a songé, et il faut lui en savoir gré. Les documents ici rassemblés sont d'autant plus importants; et ils contribueront à servir l'histoire de cette période, dont tant de papiers ont été détruits ou sont enfouis profondément. Assurément, cette histoire ne pourra être écrite en toute sérénité qu'avec une pleine intelligence de ce qui était en jeu. Mais il faudra bien que vienne le jour où sera rompu le silence pudique, gêné, voire complice dont ces heures pénibles semblent désormais recouvertes. Ce volume en est une préparation, au moins lointaine.

- Auxiliaires du sacerdoce. Assemblée générale 1976. - Paray-le-Monial, 1976, 28 p.

A l'occasion du cinquantenaire de sa reconnaissance comme institut de droit diocésain (31 août 1926), la congrégation des Auxiliaires du clergé ("Auxiliaires" tout court, dans l'usage courant, depuis 1973) consacre un numéro spécial de sa revue "Auxiliaires du sacerdoce" aux exposés et réflexions qui ont marqué son assemblée générale extraordinaire (27-29 août 1976); ce sont de brefs jalons: le contexte des origines, l'itinéraire spirituel de la fondatrice (au passage, le rôle de l'abbé Thellier de Poncheville), l'évocation des débuts, la rencontre de saint Ignace, l'élaboration des constitutions, l'aggiornamento, l'expansion.

- Mgr Jean KERLEVEO. - "La reconnaissance légale des congrégations en droit français". Extrait de Les amis des monastères, n° 27, juillet 1976, 12 p.

A l'approche du débat sur la "Charte des libertés publiques", l'A. fait le point de la législation concernant la capacité juridique des congrégations en France.

A signaler encore :

les deux derniers volumes de Marian Library Studies (organe de ce centre d'études mariologiques de l'université de Dayton - Ohio) :

- le volume 6 (décembre 1974) est consacré à la thèse de théologie de Stefano de TIOPES, Itinerario spirituale di S. Luigi Maria di Montfort (1673 - 1716) nel periodo fino al sacerdozio (5 giugno 1700), 296 p.

Cette étude, parce que l'A. porte un regard pénétrant sur les sources et qu'il connaît les travaux antérieurs, apporte un certain nombre d'élucidations sur la per-

sonnalité de ce saint au psychisme progressivement transformé. En considérant pas à pas l'expérience chrétienne de Grignon de Montfort, il est attentif au développement progressif, inscrit dans la trame de l'histoire, de son itinéraire spirituel, et de 1696 à 1700, l'émergence de la personnalité missionnaire de Montfort va de pair avec une progressive rupture d'avec Saint-Sulpice. Ce travail de qualité s'inscrit dans l'effort entrepris actuellement par les Montfortains sur leurs origines, et dont témoigne la création du Centre Montfortain international qu'ils ont équipé à Rome. Quant à la publication de cette thèse par Marian Studies, elle s'inscrit dans l'effort entrepris par ce centre pour empêcher que ne demeurent enfouis des travaux de qualité, réalisés dans le domaine mariologique.

- le volume 7 (décembre 1975) contient :

* Jean STERN. - La Salette. Bibliographie, pp. 1 - 302 .

Il faut se réjouir de la publication de cette bibliographie relative à l'apparition de la Salette, dont l'édition polycopiée a été déjà mentionnée dans le bulletin de l'Association (II - 20).

* Louis SCHLAEFLI. - Les publications de la "Grande Congrégation académique" de Molsheim, pp. 303 - 324 .

La bibliothèque du grand séminaire de Strasbourg ayant hérité de celle de la Congrégation académique de Molsheim (congrégation mariale fondée en 1580, dès l'ouverture du collège, par les jésuites), l'A., bibliothécaire au grand séminaire de Strasbourg, fait connaître ce fonds d'ouvrages spirituels édités pour les "sodales", de 1667 à 1792 (un par an; il manque 14 années): "Ce répertoire permet, au-delà de l'intérêt bibliographique, de se faire une idée des grands axes de la spiritualité dans la deuxième moitié du XVIIème siècle et au XVIIIème siècle".

au Canada

Donat SAVOIE. - Les Amérindiens du Nord - Ouest canadien au XIXème siècle, selon Emile Petitot. - Ottawa, Bureau des recherches scientifiques sur le Nord, 1970.

Vol. I : Les Esquimaux Tahiglit, 230 p. + 1 carte h. - t.

Vol. II : Les Indiens Loucheux, 214 p. = 4 cartes h. - t.

Emile Petitot (1838 - 1916) est né dans la Côte d'Or; il est parti comme o. m. i., pour l'Amérique en 1862, s'est dévoué dans le Nord canadien, a publié de nombreux travaux de géographie, de géologie, d'ethnographie, des dictionnaires de langues inconnues et des monographies précieuses. Il reçut, en 1883, le prix Back décerné par la Royal Geographical Society de Londres en reconnaissance de ses travaux scientifiques. Epuisé, il rentra en France, et de 1886 à 1916, il fut curé de Mareuil-lès-Meaux.

Sa documentation scientifique est conservée dans les archives Deschâtelets.

- Gaston CARRIERE. - Ecclesiastical and Business Archives. Two Illustrations of their Interdependence in the Writing of Canadian Church History. Tiré à part de "Studia canonica", vol. V, n° 1, 1971; - Saint-Paul University, Ottawa, pp. 43 - 76

Le Père G. Carrière (cf. supra pp. 25 - 26) a été appelé à donner une communication à un congrès des archives d'entreprises à Montréal. Dans ce texte, qui a été publié à Ottawa, il a remarquablement montré l'interdépendance qui existe, pour l'histoire religieuse et civile du Canada, entre ces deux sources que sont les archives religieuses et les archives des compagnies commerciales. Ce travail consciencieux et rigoureux d'un archiviste religieux au service de l'histoire est un exemple que nous sommes heureux de faire connaître. Puisse-t-il susciter bien des émules !

A signaler encore :

- Bulletin de liaison des équipes d'action catholique des milieux sanitaires et sociaux, novembre - décembre 1976, n° 114.

Ce bulletin, qui est préfacé par le Père Hoot-Pleuroux, est consacré à une rétrospective des vingt premières années de la vie de l'A.C.M.S.S. . C'est un document d'histoire.

- / - et d'une manière toute particulière :

- Paul VIGNERON. - Histoire des crises du clergé français contemporain. Préface de J.-B. Duroselle. - Paris, Téqui, 1976, 496 p. + 3 graphiques hors texte.

"Un très beau livre", dit le préfacier, qui a voulu témoigner de la valeur historique de l'ouvrage, en affirmant l'importance de la spiritualité dans le domaine de l'histoire de l'Eglise. Le préfacier commence par souligner l'effort scientifique que huit à dix ans de recherches exigeantes ont permis à l'A., spécialiste d'histoire ancienne (professeur à Nancy-II, il avait fait sa thèse sur "Le cheval dans l'Antiquité gréco-romaine, des guerres médiques aux grandes invasions"), de mener à bien dans le domaine de l'histoire contemporaine (qui est celui du préfacier) : "Sources innombrables, enquête 'exhaustive' à l'échelle humaine, critique patiente et efficace de documents inégaux et divers, intelligence du problème, tout cela - qu'on en croie un homme qui dirige 40 thèses - fait que ce livre aurait parfaitement pu constituer une thèse de doctorat d'Etat en histoire contemporaine". Cette courageuse caution apportée à un livre courageux retiendra l'attention.

Paul Vignerón a voulu faire oeuvre d' "historien de la spiritualité". Et, après avoir évoqué "une crise surmontée", celle du modernisme et de l'américanisme (dont il fixe la fin à 1913), il étudie les trente années de ferveur (1914-1944), marquées selon lui par la "primauté de la vie intérieure" et "la nouvelle crise" du clergé français contemporain, marquée par "la remise en cause des méthodes apostoliques" et - surtout - "la remise en cause de la spiritualité" : cette période actuelle se déroulant en deux phases à peu près égales, incertitude, puis débâcle.

La bibliographie est abondante : pp. 427 à 471. Les notes et références, au nombre de 1014, représentent 20 pages remplies sur deux colonnes. Les 66 pages de tout cet appareil critique sont rédigées en petits caractères. Il ne manque à ce travail scientifique qu'un index : le mois de travail qui eût été nécessaire pour qu'il fût complet aurait rendu d'inappréciables services.

L'universitaire qu'est l'auteur est tompu à la recherche exhaustive et à l'exposé didactique. Chaque chapitre présente d'une manière claire et synthétique l'objet qu'il a pour but de traiter. Et des passages entiers demeureront des apports définitifs à l'histoire de l'Eglise contemporaine. C'est un grand ouvrage : par le sujet abordé, par la méthode employée et par les conclusions dégagées.

L'intérêt qu'il ne peut manquer d'éveiller et l'attention qu'il requiert suggèrent même une question : quelles sont les causes profondes, quel est l'humus, quel est le sous-sol de l'évolution dont l'A. analyse les manifestations avec tant de rigueur ? Peut-être lui était-il difficile de les atteindre ; car, en dépouillant, aussi soigneusement qu'il l'a fait, même un si grand nombre de publications de chaque période, il en est resté au niveau des résurgences. Son travail met en évidence certains temps forts de l'espèce de tension qui aura marqué le clergé français tout au long du XXème siècle. Mais, en réalité, cette tension n'est-elle pas restée sous-jacente à toutes les périodes ?

En 1911, par exemple, ce n'étaient ni les tenants de l'américanisme, ni ceux du modernisme, c'étaient (car la réaction saine a charrié bien de la boue) les clercs d'Action française qui, au nom du "Politique d'abord" taxaient d' "eunuques du catholicisme" les "jeunes catholiques"; or c'est au nombre de près de 150 que ceux-ci, deux ans plus tard, vont accueillir, à Issy-les-Moulineaux où il entrera à son tour, "leur président", Pierre Gerlier; et, au retour des tranchées, ces jeunes clercs constitueront le noyau sans doute le plus important de ceux qui vont permettre l'éclosion de cette période de "ferveur". Mais c'est aussi tout au long de cette seconde période que la crise d'A. F. provoque dans le clergé français bien des remous, dont l'auteur ne dit pas un seul mot (bien qu'on ait pu aller jusqu'à compter deux évêques sur trois soutenant l'A. F.). Certes, la condamnation de l'A. F. permet dans quelques cas une conversion allant jusqu'à l'affirmation de la "Primauté du spirituel", toutefois cette condamnation provoque, aussi, bien des refus de l'intervention pontificale au nom du "Politique d'abord". De la clandestinité où ils se réfugient alors, certains tenants de ces refus vont se manifester à l'heure de Vichy. Mais c'est surtout au lendemain de la seconde guerre mondiale que leurs épigones se montrent particulièrement actifs, et non pas seulement du côté de l'intégrisme politico-religieux, mais déjà aussi du côté de la subversion politico-religieuse; car il n'y a pas à changer de structure mentale

pour changer de sanctuaire l'idole (à savoir, l'appareil ecclésiastique érigé en système d'emprise); or ce changement de sanctuaire permet de galvaniser bien des connivences troubles et de refouler dans la clandestinité les confrères fidèles à la "primauté du spirituel" (affirmée et vécue par un libre hommage). Dans ces débats, ce n'était d'ailleurs pas seulement la spiritualité ou les méthodes apostoliques qui étaient en jeu; c'était aussi la doctrine même de l'Eglise catholique, dont Pie XI avait voulu sauver la pureté; dans l'imprégnation des esprits qu'il dénonçait alors, le diagnostic de ce pape historien ne démasquait-il pas déjà les prodromes de la crise actuelle ?

Pour atteindre, au-delà des résurgences, les courants souterrains qui ne pouvaient mêler leurs eaux, l'A. pourrait donc, en vue d'une nouvelle édition, prendre en considération les diverses influences qui ont marqué la formation de chaque génération sacerdotale, arriver à se familiariser davantage avec les diverses familles d'esprit du catholicisme français contemporain, analyser le recrutement de l'épiscopat, les relations entre clergé séculier et clergé régulier, etc. Mais, surtout, lui qui est universitaire, peut-être pourrait-il aussi être attentif au travail intellectuel dans le clergé (les pages 170 - 173 sont vraiment un peu courtes), ainsi qu'aux recherches bibliques et théologiques du XXème siècle, et essayer de mesurer, d'une part, l'enjeu des débats philosophiques (celui qui fut relatif à la question de la "philosophie chrétienne", par exemple, s'est déroulé précisément pendant la période de "ferveur"), et, d'autre part, l'influence des PP. Lagrange, de Grandmaison, de La Brière, Lebreton, Mersch, Daniélou, Mouroux, Journet, etc. (pour ne parler que des morts). Les études relatives à la théologie du Corps mystique et à l'ecclésiologie, les efforts du renouveau biblique et liturgique, par exemple, ont sous-tendu la réflexion de Vatican II; ils ont de même marqué la spiritualité du clergé. Qu'eût été, en effet, sous risque de schizophrénie, une spiritualité définie par une "ferveur" sans relation avec toutes ses sources ecclésiastiques? Et, d'ailleurs, n'est-ce pas précisément là où s'est introduite cette schizophrénie, que le mirage de certains courants philosophiques de l'époque contemporaine et l'engouement pour un usage inconsidéré des sciences dites humaines, ont entraîné un dessèchement de la vie spirituelle, en même temps qu'ils atteignaient les sources de la recherche théologique ?

Certes l'A. dénonce, pour l'époque actuelle, la "dictature des groupes de pression", celle des "grands intellectuels ecclésiastiques" (au sujet de cette expression qu'il soit permis de souhaiter, pour une prochaine édition, qu'y soient mieux distingués d'une part les authentiques théologiens et, d'autre part, certains plumitifs de centres catéchétiques, par exemple, ou autres vulgarisateurs de ce-que-je-crois-pour-l'homme-d'aujourd'hui). Mais il semble ne pas connaître les publications de ces "groupes de pression", et encore moins pose-t-il le problème du financement de celles d'entre ces publications qui n'ont pas pu être répandues par la générosité des seuls abonnés; il ne s'arrête pas non plus à la formation, à la composition, aux méthodes, aux continuités et palinodies de ces "groupes de pression" aux prises de pouvoir de leur forme de nouveau savoir; et pas davantage, lui qui a pourtant si bien étudié les textes pontificaux, il ne relève ceux dans lesquels Paul VI a introduit une distinction entre les responsables et les victimes de la crise actuelle.

C'est la valeur de ce travail qui fait souhaiter que, pour une seconde édition, l'auteur approfondisse sa recherche. Car déjà l'ouvrage a une telle importance et une telle qualité qu'il ne saurait manquer de retenir l'attention: l'attention des plus fidèles à la tradition parce que cette étude se veut sereine, l'attention des "novateurs" parce que ce livre - selon l'expression du préfacier - "est très neuf".

A propos des archives des sanctuairesQuels sont en Gaule les premiers sanctuaires dédiés à Marie ?

(Extrait de la communication donnée à la rencontre des recteurs de sanctuaires le 15 février 1977, cf. supra p. VII-7)

Les deux sanctuaires qui se présentent comme les plus anciens sont situés en Anjou. Tous deux sont des sanctuaires dédiés à Marie. Et tous deux attribuent leur fondation à St Maurille, évêque d'Angers, mort en 453. Si l'existence d'un sanctuaire dédié à Marie en Gaule au milieu du V^e siècle était assurée, nous nous trouverions en face d'un fait d'une grande importance.

Mais ce que nous savons de St Maurille nous est rapporté par 2 biographies, dont déjà la première, qui est de 619-620, est sûrement auréolée de légendes (la 2^e est de 905). Il y est question d'une église d'Angers, dédiée par St Maurille à Marie et dans laquelle l'évêque aurait été inhumé; l'église se serait devenue ensuite St-Maurille. Qu'une église dédiée à Marie existe à Angers au début du VII^e siècle, c'est assez plausible; mais sans doute serait-elle de date assez récente, puisque Grégoire de Tours, mort en 594, n'en parle pas. L'attribution à St Maurille des 2 sanctuaires de N.D. de Béhuard et de N.D. du Marillais témoignerait donc tout simplement de la vénération populaire à l'égard du vieil évêque.

Dans l'état actuel de nos connaissances, il semble que le plus ancien sanctuaire dédié à Marie soit la "basilique Marie", dans laquelle s'est tenu le concile d'Ephèse et qui serait donc antérieure à 431, date de ce concile.

A Rome, nous ne savons pas si la première basilique libérienne (le pape Libère est mort en 336) avait un vocable particulier. Nous savons seulement que la reconstruction de ce monument fut entreprise par Célestin I^{er} (422-432); et une inscription nous apprend que c'est son successeur Sixte III (432-440) qui a fait la dédicace de la basilique "Ste Marie" (l'actuelle Ste-Marie-Majeure, qui initialement n'avait pas besoin d'autre désignation puisque 2 siècles plus tard, sous Théodose (642-649), elle était encore la seule église romaine dédiée à Marie).

La 3^e église connue dédiée à Marie semble être l'église des Blachernes à Constantinople, qui daterait du 3^e quart du V^e siècle.

A Jérusalem, la 1^{re} église dédiée à Marie semble être du début du VI^e siècle, peut-être de l'extrême fin du V^e siècle.

En Gaule, il semble que la 1^{re} église dédiée à Marie soit celle que St Césaire d'Arles fit construire en 524 comme lieu de sépulture pour les moniales qu'il avait instituées dans cette ville.

Pour ce qui concerne la ville de Tours, nous sommes bien renseignés. Quatre textes de Grégoire de Tours attestent l'existence, au nord de la cathédrale, d'une basilique "Ste-Marie" intra muros", commencée par l'évêque Osmatius (524-527) et achevée par Iniuriosius (529-546).

Par le même Grégoire de Tours, nous savons encore l'existence de 2 autres églises dédiées à Marie en Gaule : une à Toulouse, devenue N.D. de la Daurade, qui pourrait être du 3^e quart du VI^e siècle; et quelques années plus tard, à Poitiers, une église que Ste Radegonde (morte en 587) a commencé de faire construire et dans laquelle elle a demandé à être enterrée. Peut-être avait-elle rapporté d'Arles cette idée, en même temps qu'elle en avait rapporté la règle de ses moniales.

Sans doute ce bref bilan pourrait-il susciter l'apport de quelque complément ou de quelque précision sur le point précis abordé, à savoir celui des premiers sanctuaires dédiés à Marie.

Mais ce bilan pourrait aussi inciter quelques archivistes à chercher à enrichir leurs archives. Si des documents provenant des origines, ou concernant les origines, ne se trouvent pas dans le fonds où ils devraient normalement se trouver, n'est-il pas souhaitable que des pièces de substitution ou de complément permettent au sanctuaire de témoigner de son identité? C'est à partir des documents critiqués et sûrs que peut commencer un travail sérieux. Les efforts entrepris à Roc-Amadour ou à St Victor de Marseille, par exemple, en montrent l'intérêt. Les ouvrages qui en sont déjà résultés en témoignent.

Charles MOLETTE.

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
- <u>Editorial</u> , par Charles MOLETTE	2
- <u>Compte rendu de l'Assemblée générale</u> du 16 décembre 1976 . . .	3
<u>La vie des archivistes</u>	
- <u>Archives diocésaines et paroissiales</u>	
* <u>Archives diocésaines de la Guadeloupe</u> , par Camille FABRE	5
* Une campagne dans le diocèse de <u>Coutances</u> , par Georges CADEL	6
- <u>Archives des sanctuaires</u>	
* <u>L'effort en cours</u> et le questionnaire	7
* Les archives des sanctuaires - <u>Principes généraux de</u> <u>classement</u> , par Jean STERN	8
* Un <u>appel</u> pour le sanctuaire de <u>N.-D. du Laus</u> par J.D. LEVESQUE et R. de LABRIOLLE	10
- <u>Archives des religieux</u>	
* Fonds des congrégations de religieuses conservés aux Archives provinciales des Capucins de Paris, par J. MAUZAIZE	11
* Centres d'études <u>Marianistes</u> , par J.-B. ARMBRUSTER	14
* Archives de N.-D. du Rancher (Frères des Ecoles chrétiennes) par Gabriel EMONNET	15
* <u>Archives Timon-David</u> , par Roger SAUVAGNAC	16
- <u>Archives des religieuses</u>	
* <u>Groupe de recherches historiques et archivistiques des</u> <u>congrégations féminines</u> , par Sr. Stanislas-Kotska	17
* <u>Une session d'archivistes en Bretagne</u> , par Sr Marie-Anne	18
* <u>Centre Jeanne de Lertonnac à Bordeaux</u> , par Sr. J. GIROUD	21
* <u>Une enquête chez les Clarisses</u> , par Sr. Marie-Pascale	23
- <u>Archives missionnaires (Canada)</u>	
* <u>Témoignage éloquent de la vitalité de l'église missionnaire</u> française au siècle dernier, les <u>archives Deschâtelet</u> , par Gaston CARRIERE	25
- <u>Bibliographie</u>	27

- C O N C O U R S . . . pour d'éventuelles vocations de détectives ...

1. En se référant aux bulletins de l'Association déjà parus, peut-on savoir, ou pressentir, l'origine des lettres autographes de Mgr de Mazonod sauvées en 1973 par l'onéreux achat qu'en ont fait les archives Deschâtelets, à Ottawa ?
 2. Quelle suite donneriez-vous à ces indications, s'il s'agissait de pièces émanant de votre fonds d'archives ?
 3. Quelles réflexions ce fait vous suggère-t-il pour votre propre dépôt d'archives ?
- - - - - Les réponses doivent être parvenues pour le 30 JUIN - - - - -
- La meilleure réponse sera récompensée lors du congrès de Bordeaux.